

Les politiques d'ajustement structurel et le développement en Afrique Subsaharienne : mirage ou prophétie ?

Mémoire de géopolitique

Du Commissaire Commandant Nicolas FOURCADE

Directeur : Professeur Pascal CHAIGNEAU
directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS)

MARS 2003

Les politiques d'ajustement structurel et le développement en Afrique Subsaharienne : mirage ou prophétie ?

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I Des objectifs à la mesure des orientations des institutions financières internationales.	5
I.1 Des missions éloignées du développement : Quelles institutions pour quelles missions ? .	5
I.2 Des politiques liées à l'idéologie néo-libérale	11
II Des échecs et des hommes.	15
II.1 Les échecs des politiques d'ajustement structurel.....	15
II.2 La réorientation : vers un ajustement à visage humain ?	21
III Quelles stratégies de développement pour quelle Afrique ?.....	31
III.1 Facteurs de développement externes	31
III.2 Facteurs de développement internes	41
CONCLUSION	48
ANNEXES	49
BIBLIOGRAPHIE.....	81

INTRODUCTION

« L’Afrique est [...] une zone de la planète à part qui justifie une réflexion particulière. Dans l’ensemble du Tiers-Monde, elle pose un cas exceptionnel. Alors que partout ailleurs dans le monde, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est, Amérique Latine, les pays décolonisés ont atteint avec des succès, certes variés, un degré significatif de développement et d’autonomie, l’Afrique demeure un continent naufragé et terriblement dépendant »¹.

Les faits sont là et les faits sont têtus.

Depuis la décolonisation, la situation de l’Afrique Subsaharienne n’a cessé de se dégrader. La population est en croissance exponentielle. Elle est passée de 530 millions en 1990 à 762 millions en 2000 et s’élèvera à 1,4 milliards en 2025. Pendant ce temps, ces pays connaissent une crise économique sans précédent. Le cours des matières premières n’a cessé de s’effondrer, le tissu industriel est déliquescant, le chômage augmente et le poids de l’Afrique dans le commerce international est passé de 4% en 1979 à 2% en 1999. Le service de la dette toujours plus grand empêche toute politique de développement efficace en faveur de l’éducation et de la santé.

Résultat, plus d’une personne sur deux vit avec moins d’un dollar par jour et 30 pays sur les 38 pays que compte les pays pauvres les plus endettés sont des pays Africains. Au même moment, les Institutions Financières Internationales, Banque mondiale et Fonds monétaire international² en tête, tentent de changer le cours des choses en mettant les pays Africains subsahariens sous perfusion économique et financière en utilisant des méthodes souvent inadaptées et poursuivant des objectifs presque toujours inavouables au grand public. Les pays d’Afrique ont largement profité de ces aides, et malgré tout, aucun des programmes d’ajustement structurel mis en place depuis plus de vingt n’y a rien fait. De la gestion de la dette à la lutte contre la pauvreté, les échecs sont tous plus ou moins patents et les politiques des uns et des autres âprement critiquées. Alors, pour reprendre Edem Kodjo,³ c’est à ce demander si « nos peuples et nos continents sont naturellement frappés d’incompétence ».

Loin de tomber dans l’oubli et l’indifférence internationale, la situation de l’Afrique en général et de l’Afrique subsaharienne en particulier suscite de nouveau un regain d’intérêt. toutefois, la solution sera globale ou ne sera pas. Au delà de tout les programmes de

¹ Yves Marie LAULAN, La planète Balkanisée, Ed Economica, Paris, 1991.

² IFI, Bm, FMI.

³ Edem KODJO, Et demain l’Afrique, Stock, Paris, 1986.

développement, il faut que les pays d'Afrique subsaharienne mais aussi les pays industrialisés prennent leur responsabilité et sortent d'une situation de complaisance qui dure depuis les indépendances. Que les pays industrialisés donnent leur chance à ces pays et cessent de les maintenir dans une vie végétative qui arrange bien certains ; que les pays d'Afrique cessent de vivre dans ce que certains appellent « la complaisance économique » et qu'ils osent sortir de leur « comportement socio-culturel régressif » pour enfin se prendre en charge comme l'on fait les Dragons Asiatiques. Il n'y a pas de fatalisme de la pauvreté, il n'y a que de mauvais ajustements. Preuve en est, les institutions financières internationales ont depuis peu changé leur vision monolithique des choses en impliquant les gouvernements et la société civile dans l'élaboration de ces plans et en les axant sur la lutte contre la pauvreté. Les grandes nations industrialisées ont déclaré lors de leur sommet du G8 qu'il fallait intégrer ces pays dans le commerce mondial, et ont confirmé leur volonté de reprendre une aide personnalisée et plus efficace. Les Africains ont donné des signes forts d'une volonté commune en créant le NEPAD .

Les politiques d'ajustement structurel revues et amendées sont un élément moteur du développement mais ne sont qu'un élément parmi d'autres. Ni mirage ni prophétie ils font partie des nouveaux outils au service de cet élan.

Que les Africains profitent de cette fenêtre d'opportunité pour se donner les chances d'un nouveau départ. René Dumont avait écrit en son temps : « l'Afrique est mal partie. » Nous pourrions dire maintenant qu'elle a à nouveau l'opportunité de repartir.

Pour s'en convaincre, il conviendra dans un premier temps de faire un point de situation sur les objectifs et les orientations des Institutions financières internationales. Il sera alors possible de constater que leurs missions étaient souvent éloignées de l'idée du développement parce que dictée par une idéologie néo-libérale. Puis, dans un deuxième temps, que c'est grâce à cette grille de lecture qu'il est plus aisé de comprendre les échecs des politiques d'ajustements structurel. Enfin, les stratégies de développement ne seront possibles et efficaces qu'à la conditions que toutes les parties prenantes au défi s'en donnent les moyens.

I Des objectifs à la mesure des orientations des institutions financières internationales.

I.1 Des missions éloignées du développement : Quelles institutions pour quelles missions ?

I.1.1 Les missions historiques des institutions financières internationales⁴

Il y a près d'une dizaine d'institutions multilatérales qui participent au financement de l'aide au développement⁵. Toutefois, depuis les années 80, ce sont les institutions dites de « Bretton Woods » qui se sont taillé la part du lion notamment en raison de la crise de la dette. Cependant, leurs missions historiques n'ont pas toujours été celles-ci. Elles ont dû évoluer, pour arriver là où elles en sont aujourd'hui. A cet effet, c'est le FMI qui a du faire le plus d'efforts pour coller à cette transformation.

I.1.1.1 La Banque mondiale

Les opérations de la Banque Mondiale étaient initialement consacrées à la reconstruction plus qu'au développement ainsi qu'à des garanties sur les investissements plus qu'à des crédits directs. Ainsi, à l'origine, la Banque Mondiale avait pour mission de reconstruire les économies d'après guerre au moyen de prêts destinés au financement de projets de développement. Elle travaillait en tandem et de façon complémentaire avec le FMI. Ces fonds furent presque exclusivement consacrés à des pays Européens. Toutefois, très rapidement après sa création, la Banque Mondiale connut un bouleversement de taille. Elle a

⁴ L'engagement des organisations internationales dans le domaine de l'aide au développement trouve sa justification dans l'article 5 paragraphe a de la charte des Nations Unies. Celui-ci obligeait l'ONU à favoriser « Le relèvement des niveaux de vie, le plein-emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social ».

⁵ L'agence internationale de développement de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement, la banque asiatique de développement, la banque interaméricaine de développement, la Commission des Communautés Européennes, et les 4 agences spécialisées de Nations-Unies (le programme alimentaire mondial, le programme de Nations-Unies pour le développement, le Fonds des Nations-Unies pour les activités en matière de population, et l'UNICEF)

vu sa clientèle privilégiée la quitter. En effet, en 1948, le plan Marshall se substitua à la Banque pour la reconstruction de l'Europe. Le tiers monde devenait alors son nouveau champs d'action. Comme le dit Nicolas Guilhot⁶, elle est devenue en 50 ans un arbitre des questions de développement⁷. D'ailleurs, son objectif est de promouvoir le progrès économique et social des pays en développement. Elle détient en ce sens une longueur d'avance par rapport au FMI qui, comme nous le verrons plus loin, n'était pas originellement prédisposé à faire du développement. Actuellement, les interventions de la Banque mondiale auprès des pays en développement sont divisées en deux secteurs principaux et quatre institutions. Il s'agit, d'une part, de prêts accordés à des conditions plus ou moins libérales à travers la BIRD ou l'AID et, d'autre part, de garanties apportées afin d'inciter certains flux de capitaux privés. C'est d'ailleurs avec la création de l'association internationale pour le développement en 1960 que la Banque mondiale est devenue une véritable institution du développement. Il existe 4 institutions qui composent le groupe de la Banque mondiale.

La Banque internationale de reconstruction et de développement (B.I.R.D.). C'est elle qui emprunte sur les marchés financiers internationaux les fonds qu'elle prête à ses pays membres. Les taux qu'elle pratique sont à peine supérieurs au coût de ses ressources.

L'association internationale pour le développement (A.I.D.) Elle prend le relais de la BIRD en accordant des prêts⁸ à des pays à faibles revenus qui ne peuvent bénéficier des prêts de la BIRD. A la différence de la BIRD, l'AID dépend des contributions des pays donateurs. Cela permet de s'affranchir des marchés financiers internationaux à la réserve près qu'il y a une certaine dépendance vis à vis des pays donateurs.

La société financière internationale (S.F.I.). Créée en 1956, elle finance les investissements privés dans les PED par des prises de participation et des prêts⁹. Toutefois, elle n'accepte pas de garantie des états. Ceci est quelque peu incapacitant pour des pays qui n'ont d'autre recours que la garantie d'états tiers. Ainsi, en 2001, seuls 16% des prêts étaient alloués à des

⁶ GUILHOT Nicolas, (associé de recherche, institut universitaire européen, Florence) « D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque mondiale », septembre 2000, page 20 et 21.

⁷ C'est dans son World Development Report que la Banque Mondiale oriente les concepts et les problématiques, qu'il s'agisse de réduction de la pauvreté chère à son ancien président (Mac Namara 1968-1981) ou de développement durable.

⁸ Les taux sont particulièrement favorables : 40 ans, commission de 0.75%, 10 ans de différé.

⁹ Depuis sa création, la SFI a engagé 34 milliards de dollars de fonds propres dans 2825 entreprises à travers 140 pays.

pays d'Afrique Subsaharienne ou du Maghreb ou du moyen orient contre 33% à l'Amérique Latine.

L'agence multilatérale de garanti des investissements. Fondée en 1988, elle assure les investissements privés étrangers dans les PED contre les risques politiques.

En conclusion, nous pouvons dire que la Banque mondiale est un outil de développement. Cependant, celui-ci n'est pas toujours très facile d'accès pour les pays en développement d'ASS. Parmi les quatre institutions du groupe, seule l'AID paraît la mieux adaptée structurellement pour financer les projets Africains. Or ce mode de financement reste très dépendant des contribution des pays membres. Ceux-ci ne manqueront pas de demander de plus en plus de garanties financières.

1.1.1.2 Le Fonds monétaire international

A l'origine, le FMI avait deux missions. La première était de contrôler et de gérer le système de l'étalon or¹⁰. La seconde consistait à accorder des financements à court terme aux états membres connaissant des déficits temporaires de leur balance des paiements. Or en 1971, Richard Nixon a pris la décision de mettre fin à la convertibilité du dollar en or. En 1973, le système de flottement des monnaies était consacré. Dans ce contexte, le FMI se concentra non plus sur sa mission prioritaire mais sur sa mission de contrôle des déficits de la balance des paiements. Ce n'est qu'à partir des années 80 que le FMI s'est fixé pour objectif la restructuration des économies endettées. Puis, dans les années 90, celui-ci s'est transformé en caution des organismes de crédit privés qui, sans lui, ne disposaient pas de « filet de sécurité »¹¹ lui permettant d'assurer le remboursement des prêts qu'ils avaient octroyés aux pays les moins avancés et particulièrement à ceux d'Amérique latine. Le FMI, épaulé par la Banque mondiale, devient alors l'organisme financier providentiel. Il semble être le seul à pouvoir débloquer la situation en instaurant les programmes d'ajustement structurels. Cette nouvelle mission est antinomique à plusieurs égards. Tout d'abord, il ressort qu'historiquement le FMI s'est vu confier des missions financières et monétaires pour lesquelles il avait une solide expertise. Or, l'ajustement dont il est question ne peut être axé uniquement sur des thèmes de politique monétaire et budgétaire. Pourtant, c'est ce qui a été

¹⁰ Le système de l'étalon or est né des accords de Bretton Woods. Chaque état signataire avait pour obligation d'assurer la convertibilité de sa devise et de défendre sa parité dans des marges de fluctuation de 1 %.

¹¹ CASSEN Bernard, « Dans l'ombre de Washington », septembre 2000, page 18.

fait puisque le noyau dur des conditionnalités repose sur un programme néo-libéral reposant sur une vision très monétaire des choses. Aussi, plusieurs points invariants peuvent malgré tout être relevés :

- Les politiques de l'offre,
- La réduction au strict minimum des services et programmes sociaux,
- La stabilité de la monnaie,
- Des politiques monétaires reposant sur des taux d'intérêts élevés,
- L'importance de la constitution de réserves de change,
- La libéralisation des mouvements de capitaux,
- La privatisation généralisée des entreprises du secteur public ou para-public,
- Des réformes fiscales privilégiant l'élargissement de l'assiette fiscale.

D'ailleurs, nous verrons par la suite le manque d'expérience et de légitimité qui a touché le FMI récemment. Ensuite, le FMI a une expertise dans le conjoncturel. Il s'agit bien de déficit conjoncturel des balances des paiements. Il est bien plus difficile de traiter un problème sur le long terme, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le traitement social des réformes mais aussi en matière de planification. Enfin, parce que le FMI s'est trouvé en position de faire de la politique générale au lieu de rester dans un rôle de technicien « gardien du temple de l'orthodoxie et de la stabilité financière et monétaire ». A contrario, sa grand sœur la Banque mondiale avait plusieurs cordes à son arc. Les 4 grandes institutions qui la composent sont autant de réponses au problème de développement¹² et surtout de développement à long terme. Les programmes d'ajustement structurels de FMI sont érigés en condition sine qua non d'accord de prêts par la BM mais aussi par d'autres organismes bancaires privés. FMI et BM sont-ils encore aussi complémentaires¹³ qu'ils ne l'étaient à l'origine? Est-ce qu'ils forment encore le tandem du développement comme demandé à l'article 5 de la Charte des Nations Unies? Le fait que les missions de chacune de ces IFI n'aient pas été clarifiées de façon officielle sème le trouble¹⁴.

¹² Notamment avec l'AID.

¹³ A ce propos, il est intéressant de noter l'initiative du programme spécial d'assistance de la Banque mondiale en faveur des pays sur endettés et à faibles revenus des pays d'Afrique Subsaharienne lancé en décembre 1987. C'était une association informelle de bailleurs de fonds qui visait à fournir un appui aux gouvernements des pays Africains, du FMI et de l'AID.

¹⁴ Le grand nombre de plans pris conjointement par le FMI et la BM ne fait que renforcer cette impression de confusion. Le traitement de la dette et de son corollaire le développement a pris naissance en 1984 au Sénégal avec le premier plan d'ajustement structurel. Puis, face aux mauvais résultats, est lancée en 1996 l'initiative HIPC, heavily indebted poor countries, PPTE en français, permettent de recevoir des facilités de crédit ou facilités d'ajustement structurel renforcé (FASR) puis en 1999 « facilité de croissance et de réduction de la

I.1.2 Les objectifs inavouables

De ce que nous avons vu précédemment, nous pouvons dire que : « Les deux objectifs réellement poursuivis par la Banque mondiale et le FMI consistent premièrement à s'assurer de la capacité des pays endettés à payer de façon permanente un loyer pour l'argent emprunté, deuxièmement, à maintenir sous leur coupe les pays concernés. »¹⁵

I.1.2.1 *Des créanciers heureux*

Cela paraît choquant de prime abord mais ces deux institutions ne sont pas des institutions caritatives. Oui ce sont des organismes financiers, non ils ne peuvent prêter de l'argent à fond perdu. Cela fait partie de la structure même de la Bm et du FMI. Même si le taux d'emprunt est relativement faible, même si la période de remboursement est souvent très longue, l'argent emprunté a un loyer qu'il convient de payer. Ces institutions doivent être rentables sous peine de voir les donateurs ou les marchés financiers ne plus investir. Par ailleurs, le différentiel positif permet aussi de financer d'autres projets d'aide au développement qui eux ne sont pas rentables du tout. Donc ces IFI sont rentables et bien rentables. Et d'ailleurs, les pays donateurs ne s'en plaignent que rarement. En 1986, Monsieur Jacques de Groote, directeur exécutif de la Belgique au FMI et à la Bm déclarait à des chefs d'entreprise : « Les avantages que la Belgique retire, comme tout les pays membres de la Banque mondiale, de sa participation aux activités des institutions du groupe, peuvent être mesurés par le flow back, c'est à dire le rapport entre, d'une part, le total des déboursements effectués par l'IDA ou la Banque mondiale en faveur des entreprises d'un pays, à l'occasion des contrats obtenus par ces entreprises et, d'autre part, les contributions de ces pays au capital de la Banque, ainsi qu'aux ressources de l'IDA. Le flow back de la Banque mondiale vers les pays industrialisés est important et n'a cessé de croître : il a progressé pour l'ensemble des pays industrialisés de 7 à 10 entre la fin d 1980 et la fin de 1984. » Ce flow back est bien un retour sur investissement de ce que l'état membre donne dans ces institutions et ce que le secteur concurrentiel en retire en retour. La malhonnêteté intellectuelle ne se trouve pas ici. C'est le jeu normal des intérêts de chaque état. Elle se trouve être la suivante :

pauvreté » couplé à un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté puis les DRSP et DRSP-I ou document de stratégie de réduction de la pauvreté, document de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire.

¹⁵ TOUSSAINT Eric, La banque et la crise de la dette du Tiers Monde: mise en perspective historique, extrait de La bourse ou la vie, Syllepse, Paris, 3^e édition 2002.

la mission inavouée des Bm et FMI et bien de maintenir les pays suffisamment à flot pour qu'ils puissent rester solvables et remboursent leurs emprunts et même plus que ce qu'ils doivent. En 1999, les PPTE ont payé en remboursement 1645 millions de dollars de plus de ce qu'ils ont reçu sous forme de nouveaux prêts¹⁶. De plus, entre 1996 et 1999, le service de la dette des PPTE pris globalement a augmenté de 25%¹⁷. Le système monétaire international ne pouvait se permettre de s'effondrer mettant ainsi la totalité de l'économie mondiale en péril. Les IFI ont eu la malhonnêteté de faire de la surenchère et de prêter pour rembourser d'autres emprunts. Il s'agit d'une véritable « cavalerie budgétaire » organisée au plus haut niveau. En faisant de la sorte, les IFI n'œuvrent ni pour les emprunteurs, ni pour le développement mais bien pour des intérêts économiques privés.

1.1.2.2 De la tutelle des demandeurs

Nous l'avons vu, Bm et FMI sont très marqués idéologiquement et politiquement par la stratégie des pays industrialisés du nord et des Etats-Unis en particulier. Il n'est personne pour penser que ces institutions restent neutres dans l'étude des dossiers qui leur sont soumis. D'ailleurs, Cheru Fantu¹⁸ va même jusqu'à parler dans son rapport : « qu'un condominium FMI-Banque mondiale leur a été imposé sous prétexte de leur venir en aide. Ils ont donc plus ou moins cédés leur souveraineté au FMI et à la Banque mondiale. » et de rajouter : « La crise d'endettement a opportunément servi d'excuse pour ouvrir les marchés du tiers monde et réduire le rôle de l'Etat dans le développement national. » La seconde mission inavouée est bien de maintenir les pays demandeurs sous la coupe de ces institutions, assurant par là même une véritable clientèle aux pays donateurs dans le concert des nations. Les pays d'Afrique subsaharienne sont donc devenus les cobayes et les otages des politiques macro-économiques du FMI et de la Banque mondiale.

¹⁶ Source : World Bank, Global Development Finance, 2001.

¹⁷ Source : World Bank, Global Development Finance, 1999 et 2000.

¹⁸ FANTU Cheru, Rapport de l'expert indépendant, présenté conformément aux décisions 1998/102 et 1997/103 de la commission : Effets des politiques d'ajustement structurel sur la jouissance effective des droits de l'homme .Commission des droits de l'homme, Cinquante-cinquième session, point 10 de l'ordre du jour provisoire 24 février 1999.

I.2 Des politiques liées à l'idéologie néo-libérale

Les deux grandes institutions financières internationales que sont la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International sont nées sous des auspices internationaux. En effet, elles sont l'aboutissement de négociations menées dans le cadre de la conférence monétaire et financière internationale des Nations Unies. Et pourtant très vite, ces deux IFI vont se démarquer du concert international au profit d'un ancrage favorable aux pays riches du nord et tout particulièrement des Etats-Unis pour lesquels elles mènent des politiques très favorables.

I.2.1 De la période du tout économiste

L'influence Américaine ne s'est pas faite sentir aussi fort et aux mêmes moments pour les deux IFI. Pourtant, force est de constater que cette influence est bien réelle, qu'elle provienne des conseillers du président ou bien de la politique monétaire du Trésor.

I.2.1.1 Des économistes pro Keynésiens

Les débuts de la Banque Mondiale sont étroitement liés à la pensée économique de J.M.Keynes des administrations de John Kennedy et de Lyndon Johnson. Dès le départ, l'institution s'est placée dans l'orbite du secteur public Américain. D'ailleurs, Kennedy fut un fervent partisan de l'essor des liens entre universitaires de prestige et politiciens dont le champ d'action n'était pas très bien dessiné¹⁹. D'ailleurs même déjà sous l'égide de Mac Namara²⁰, le rôle des économistes était prépondérant. Ils ont permis de préparer et d'accompagner l'essor de la Banque Mondiale en calculant les taux de rentabilité des nouveaux projets. La Banque Mondiale acquiert ainsi un statut de véritable « opérateur intellectuel »²¹ qui renforce le positionnement des économistes de développement. Cela est d'autant plus fort, qu'au même moment, les gouvernements de l'époque mènent des politiques de croissance, d'allègement de la pauvreté et de redistribution²². Ce temple de la pensée Keynésienne vole en éclat avec l'arrivée de monsieur Ronald Reagan au pouvoir et la crise de la dette. La Banque Mondiale n'est momentanément plus en osmose avec l'idéologie de la Maison Blanche. Pourtant, cela n'est que passager. La remise au pas est brutale, soulignant

¹⁹ Comme le dit Nicolas Guilhot dans son article « D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque mondiale », septembre 2000, page 20 et 21 : « L'administration de John F Kennedy marque en effet le triomphe des conseillers en politique recrutés dans les facultés prestigieuses de la côte est des Etats-Unis. Les économistes furent les experts qui bénéficièrent le plus de cette nouvelle articulation [...] »

²⁰ Pendant l'ère Mac Namara, le volume des prêts passe de 1 à 13 milliards de dollars, le personnel est multiplié par 4 et le budget administratif par 3,5.

²¹ Op. cit. p 6

par là même que la politique de développement de la BM est étroitement liée à l'idéologie du président des Etats-Unis. Il en va de même pour le Fonds Monétaire International, notamment lorsque les Etats-Unis décident unilatéralement d'augmenter les taux d'intérêts en 1979²³. Cela a eu pour effet de faire exploser la dette des pays Africains et par la même de placer les USA, au travers du FMI, en position de force. Grâce au FMI, ils peuvent agir directement sur les politiques monétaires des pays touchés par la crise. L'actualité plus récente vient confirmer le fait que l'administration de Washington ne se prive pas de mettre en demeure l'organisation de jouer son propre jeu²⁴.

I.2.1.2 Aux économistes néo-conservateurs

C'est la génération des économistes de l'école de Chicago qui prend la relève²⁵. La rupture a été si brutale que le nouveau sous-secrétaire d'état au Trésor a commandé un audit afin de déterminer avec précision les tendances « socialistes » de la Bm. S'ouvre alors une véritable chasse aux sorcières²⁶ qui fait dire à la nouvelle équipe que le personnel en place « manque de compétences économiques et techniques appropriées et reste attaché aux pratiques étatistes du passé. »²⁷ Les acteurs publics sont alors perçus comme des parasites qui empêchent l'économie de marché de fonctionner correctement. Nous assistons à l'alliance des économistes libéraux avec le monde de la finance et celui des néo conservateurs. Cette emprunte subsiste car l'approche financière marque très fortement les relations avec les pays pauvres endettés. La Bm a sauvé beaucoup d'organismes bancaires très exposés sur le marché des prêts commerciaux au développement. Les experts en développement sont perçus au mieux comme des généralistes, au pire comme des littéraires. En tout cas, ceux-ci ne maîtrisent pas suffisamment les techniques des médias ni du marketing pour espérer reprendre un quelconque ascendant sur les économistes néo-libéraux. La stratégie adoptée ne permettait pas de dissocier compétence intellectuelle et militantisme partisan. La neutralité n'était et n'est toujours pas de mise. Cela se concrétise dans le « consensus de Washington » qui consacre cette alliance et ce avec d'autant plus de force qu'à partir de 1982 les prêts des

²² « Guerre contre la pauvreté » de Kennedy et « Grande société » de Johnson.

²³ Choc « Volker » d'octobre 1979.

²⁴ En janvier 2000, monsieur Jess Helms, président des affaires étrangères du Sénat Américain, en visite au conseil de sécurité des Nations Unies, sommat l'organisation « d'être un instrument de la politique étrangère des Etats-Unis, sinon... »

²⁵ DEZALAY Yves et GARTH Brian, Le Washington consensus, contribution à une sociologie du néo-libéralisme, Actes de la recherche en sciences sociales, n°121-122, Paris, mars 1998, pp. 3-22.

²⁶ Seuls 8 titulaires sur les 37 postes de direction conservent leurs fonctions.

²⁷ Op. Cit. p5

banques commerciales aux pays en voie de développement se tarissent. La Banque Mondiale devient l'objet incontournable de la continuité du développement de l'Afrique sub-saharienne.

1.2.2 A la période des non économistes ou peut on contrebalancer l'influence Américaine ?

L'histoire récente des IFI nous montre que les économistes y ont tenu une place très importante. Qu'ils soient Keynésiens du début ou plus largement néo-libéraux à partir des années 80, ce sont eux qui ont procédé aux profondes mutations de ces institutions sous l'égide de l'administration Américaine omniprésente.

1.2.2.1 *La revanche des sociologues*

Toutefois, et très récemment, la suprématie des économistes a été remise en cause. Permettra-t-elle pour autant d'atténuer voire de faire disparaître l'hégémonie des USA sur des institutions ? Il apparaît surtout que ce changement procède d'une volonté d'arriver à leurs fins par d'autres moyens plutôt que d'une réelle ouverture d'esprit.

Face aux échecs des politiques néo-libérales préconisées par les IFI, et aussi pour tenir compte de la pression des ONG²⁸, la Bm tend de plus en plus à s'appuyer sur celles-ci pour mettre en place ses politiques. Ainsi, la proportion de projets de la Bm impliquant des ONG passe de 5% en 1988 à 47% en 1997. Cela permet de procéder à un ré-étiquetage en mettant l'accent sur la participation des citoyens, la transparence ou encore le respect de l'état de droit. Cela a permis aussi de pallier la déficience d'image vis à vis de l'opinion publique des pays concernés. Les ONG sont alors perçus comme des relais des politiques des IFI et surtout de la Bm. Les non-économistes ont ainsi pris leur revanche via la petite porte. En effet, ils ont été massivement embauchés par les ONG qui voyaient en eux des experts en « participation » ou bien en « société civile ». Ceux-ci n'auraient jamais pu s'inviter à la table des économistes des IFI, grands modélisateurs et pourvoyeurs de matrices. Sociologues et politologues vont alors s'ériger en personnages incontournables des politiques macro-économiques réussies. C'est à dire, les politiques qui cherchent avant tout un « bon équilibre » avant de « fixer les bons prix ». C'est à ce point vrai que déjà en 1991 la Bm proposait en interne d'accorder un rôle plus important aux non-économistes²⁹.

²⁸ Celles-ci sont de plus en plus professionnelles. Elles se dotent d'un personnel de plus en plus similaire à celui recruté par les IFI.

²⁹ Dans le jargon de la Banque Mondiale ils sont appelés des « Nessies ».

1.2.2.2 *Doit-on perdre tout espoir ?*

Toutefois, cela n'empêche pas les économistes de continuer à faire la pluie et le beau temps. Pour preuve, la démission spectaculaire de M. Joseph Stiglitz, ancien vice-président de la Bm, qui ne voulait pas cautionner les politiques du FMI qu'il caractérisait « d'univers politico-arithmétique ahurissant » et de rajouter que ces organisations sont : « Opaques, sans transparence : non seulement la circulation de l'information vers l'extérieur est très insuffisante, mais elle l'est peut être encore plus dans l'autre sens, tant il est difficile pour les informations externes de pénétrer à l'intérieur. »³⁰

L'influence Américaine est-elle si forte que c'est encore elle qui préside aux évolutions des politiques menées ? Oui dans une certaine mesure, mais tout espoir n'est pas perdu. Isabelle Grunberg³¹ s'étonne d'ailleurs qu'une institution multilatérale (en l'occurrence le FMI) puisse promouvoir systématiquement les intérêts d'un seul pays aux dépens de ceux du reste du monde³². La structure de prise de décision de ces institutions devrait être revue afin de pouvoir s'affranchir de cette influence. A l'heure actuelle, le système accorde une part très forte aux Etats-Unis qui disposaient en 2000 de 17,35% des droits de vote contre 5% à la France et seulement 1% au Gabon³³. L'Union Européenne pourrait représenter un contre pouvoir de décision avec une minorité de blocage de 15%. Toutefois, son influence idéologique en matière de développement est à la mesure de sa cohésion lorsqu'il s'agit de décisions de politique internationale. La France et la Belgique sont pro-actives en faveur de l'Afrique Subsaharienne alors que l'Allemagne voit plutôt ses intérêts s'ancrer à l'Est .

³⁰ STIGLITZ Joseph E (prix Nobel d'économie 2001, professeur d'économie à l'université de Columbia) « La mondialisation à l'œuvre : FMI, la preuve par l'Ethiopie » Avril 2002, pages 10 et 11.

³¹ GRUNBERG Isabelle, (ancienne économiste principale au programme des Nations unies pour le développement), « Que faire du Fonds monétaire international ? », septembre 2000, page 18 et 19.

³² Par exemple, le département du trésor Américain a saboté à plusieurs reprises les propositions de création d'un fonds monétaire régional pour l'Asie, financé par le Japon lors de la crise de 1997.

³³ Une formule de calcul et mise au point afin de fixer les quotes-parts au prorata des caractéristiques économiques de chaque état membre. Chacun se voit attribuer un minimum de 250 droits de vote auxquels vient s'ajouter une voix supplémentaire pour chaque tranche de 100 000 DTS de quote-part versée. Actuellement le FMI est en train de modifier ce système.

II Des échecs et des hommes.

Non seulement les projets des institutions financières internationales ne sont pas satisfaisants mais en terme social ce sont des échecs patents. Dès février 1992 le vice-président de la Banque mondiale (Willi Wapenhans) réalisait un rapport confidentiel d'évaluation des projets financés par la Banque. Sur près de 1300 projets en cours dans 113 pays, seulement 37.5% des projets étaient estimés insatisfaisants au terme de leur réalisation et pire encore, seulement 22% des engagements financiers étaient conformes aux directives de la Banque. La commission du congrès des Etats-Unis, dans un rapport sur la Banque mondiale et le FMI³⁴, considérait que 65 à 70% des projets de la Banque dans les pays les plus pauvres échouaient³⁵. Pourtant, ces échecs pouvaient être prévus et il n'était pas très difficile de dire à l'avance ce que serait l'échec social des programmes d'ajustement structurel.

II.1 Les échecs des politiques d'ajustement structurel

II.1.1 Des échecs pourtant prévisibles

II.1.1.1 Guerre froide et afflux massif d'aide

A l'époque de la guerre froide, les gouvernements des pays occidentaux mais aussi ceux du bloc de l'est, utilisaient les aides au développement comme vecteur de politique internationale. Ainsi, de nombreux prêts ont été consentis à des gouvernements peu ou pas démocratiques³⁶ qui s'en sont servis pour financer leur coup d'état ou leur dictature. Cet argent a été en partie gaspillé sans que cela ne dérange personne. L'objectif initial de promouvoir le développement n'a pas été respecté. D'ailleurs, la militarisation du tiers monde a été permise par cet afflux d'aide et aussi par les déficits budgétaires. Dans les 20 pays dont l'endettement extérieur est le plus élevé, on constate que le coût des importations d'armes a représenté entre 1976 et 1982 l'équivalent de 20% de l'accroissement de leur dette

³⁴ Rapport sous la direction d'Alan Meltzer, février 2000.

³⁵ La totalité de l'Afrique compte 30 pays pauvres très endettés dont 13 pays en guerre ou sortant d'un conflit. Le montant total de leur dette s'élève à 156 milliards de dollars.

³⁶ Entre autres, Mobutu, Marcos, Somoza.

combinée³⁷. Et même après la chute du mur de Berlin, les surplus d'armes sont vendus à ces pays.

II.1.1.2 Chocs pétroliers, argent facile et crise de l'endettement

Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont été une manne pour les pays pétroliers et les institutions de crédits privées. Une manne pour les pays pétroliers car ceux-ci ont perçu des sommes d'argent colossales qu'il fallait utiliser au plus vite. Ce sont les fameux pétrodollars dont certains pays d'Afrique subsaharienne ont bénéficié. Cela a représenté aussi une manne pour les organismes bancaires privés. En effet, ceux-ci récupéraient les pétrodollars des uns et proposaient de nombreux prêts à des pays qui par ailleurs étaient déjà très endettés. La récession économique a obligé beaucoup de pays à redoubler d'efforts afin de préserver leur capacité productive. Cela a encore été plus difficile pour les pays d'ASS non pétroliers. Ils ont du affronter la croissance des prix des combustibles mais aussi de la majorité des produits importés, produits importés dont ils ne pouvaient se passer bien entendu. C'est ainsi que pour continuer à faire vivre leurs économies au niveau d'avant 1970, ils ont doublé ou triplé leurs emprunts. A fortiori, l'APD venant des pays industrialisés se contractant, ils ont fait appel aux banques du secteur privé désireuses de recycler leurs pétrodollars à des coûts très avantageux. Le volume des dettes était très important mais n'aurait pas suffi à lui seul à expliquer la crise qui allait suivre. Le système bancaire de l'époque a pêché par manque de prudence. Aucun système de « rating » n'était utilisé et l'euphorie des marchés d'exportation, notamment agricole, laissait croire que ces pays pourraient rembourser. Le détonateur a été déclenché par le conseil des gouverneurs de la Réserve Fédérale des Etats-Unis. Celui-ci a adopté une politique de rigueur monétaire afin de stopper l'inflation qui était à son plus haut niveau et d'arrêter les sorties massives de capitaux. Conséquence fatale pour les pays d'ASS endettés, les taux d'intérêt ont augmenté de façon spectaculaire. L'argent emprunté au départ l'était bien évidemment pour conduire des projets de développement dans sa grande majorité, même s'il y a eu de la « perte en ligne ». Toutefois, et à partir de cet instant, il ne s'agira plus que d'une course poursuite pour éteindre une dette qui de facto ne laisse plus de place au développement. En effet, le montant de la dette est passé de 6 milliards de dollars en 1970 à 134 milliards de dollars en 1988.

³⁷ Ruth Legard Sivard, *World Military and social expenditures 1986*, Washington DC, World priorities, 1986.

II.1.1.3 Un environnement défavorable

Cette dette aurait pu être supportable si l'ASS avait pu maintenir un remboursement grâce à ses exportations de matières premières. Or depuis cette époque, les termes de l'échange des produits d'exportation n'ont cessé de se dégrader³⁸. Contrairement aux pays d'Asie ou d'Amérique latine, les pays d'ASS n'ont pas ou peu de produits manufacturés à échanger. D'ailleurs, entre 1981 et 1987, le revenu par habitant de la région s'est contracté en moyenne de 1,5% par an. Tout repose sur des produits miniers ou agricoles dont les prix se font sur un marché international qui ne garantit aucunement un cours moyen stable et suffisant. Ainsi, les prix des produits agricoles chutent plus vite que les prix des produits importés n'augmentent. Les obligations au titre du service de la dette ont atteint l'équivalent de 47% des recettes d'exportations. Pendant le même temps, de plus en plus de pays se sont mis à produire la même chose à l'exportation (café, cacao, fruits...) saturant ainsi le marché et accentuant l'effet de chute des prix. Face à cette situation, un constat s'impose. Personne ne peut affirmer qu'il fallait laisser la situation en l'état mais dans le même temps tout le monde a souffert d'un aveuglement quant aux causes de cette situation. Il est indéniable qu'il fallait réagir. En ce sens, les programmes d'ajustement structurels paraissaient séduisant sur un plan intellectuel. Toutefois, ceux-ci ont manqué de profondeur historique et humaine. Historique, car ils n'ont pas tenu compte des causes tant endogènes qu'exogènes qui ont conduit à cette situation. Humaine, car ils n'ont pas su comprendre qu'ils avaient à faire à des hommes et des femmes culturellement différents. De plus, ils n'ont pas su se dépêtrer de leurs objectifs inavouables et notamment celui de maintenir ces pays à un seuil de solvabilité juste suffisant pour rembourser leurs créanciers. C'est ainsi que les PAS des origines en 1984 à ceux des années 1999 ont eu des effets désastreux pour le développement.

II.1.2 Des effets désastreux pour le développement

Le constat est accablant. L'Afrique subsaharienne est très pauvre et cette situation s'aggrave d'années en années malgré les politiques d'ajustement structurel. En effet, selon la Banque mondiale, en 1998, 46.3% de la population de l'ASS vivait avec moins de 1 dollar par jour³⁹. Par ailleurs, d'après l'estimation de l'impact des programmes FAS/FASR sur la pauvreté dans 20 PMA, dont 17 PMA d'Afrique, entre les trois années précédant l'adoption des programmes et les trois années suivantes, l'incidence globale de la pauvreté a augmenté

³⁸ La hausse passagère du prix de quelques matières premières telles que le cacao et le café en 1995 et 1996 n'a pas enrayé cette tendance.

de près d'un point de pourcentage⁴⁰. De plus, « sur les 15 pays que la Bm considérait en 1993 comme le noyau résiduel des pays soumis à un ajustement, seuls trois ont ensuite été classés par le FMI dans la catégorie des pays ayant enregistré de bons résultats. » La seule certitude qui peut se dégager c'est que les politiques macro-économiques de long terme ont eu des résultats plus que douteux et qu'à court terme cela a abouti à l'éclatement du tissu économique et social.

II.1.2.1 Des politiques de long terme aux résultats douteux

L'ajustement structurel peut être défini de la manière suivante : « Il vise le même objectif que l'ajustement des néo-classiques, à savoir la restauration de l'équilibre des paiements extérieurs par la réduction de la dépense globale. Ainsi, la physionomie des programmes d'ajustement structurel présente 3 grands volets qui sont :

- La politique monétaire,
- La politique budgétaire,
- La politique de l'offre.

Quelles sont les actions qui sont envisagées dans chacune de ces rubriques et quels en ont été les résultats ?

- La politique monétaire : L'objectif est ici de s'assurer que le crédit n'alimentera pas la demande de biens et de services tant privés que publics. Par ce biais, il convient de ne pas attiser l'inflation et de ne pas augmenter les importations source de déséquilibre de la balance commerciale. Pour y arriver, il est entre autre préconisé d'instaurer des réserves obligatoires mais aussi de prescrire le financement de l'état par ce qui est appelé traditionnellement « la planche à billets ». La politique des taux d'intérêts élevés a des avantages. En effet, elle permet d'attirer l'épargne et d'éviter la fuite des capitaux. Toutefois, dans notre cas, les capacités d'épargne sont très faibles voire inexistantes. Par ailleurs, cela n'a pas empêché la fuite des capitaux puisque paradoxalement la classe nantie, celle qui détenait déjà les capitaux, était la cleptocratie au pouvoir et pas les forces vives à même de relancer ou de créer l'appareil de production.
- La politique budgétaire : A court terme, il convient d'accroître de façon concomitante les recettes budgétaires propres (c'est à dire non comprises celles de

³⁹ Source Banque mondiale 2001.

l'aide et des emprunts) et de réduire les dépenses publiques. A plus long terme, il est nécessaire de relever la pression fiscale et de s'assurer ainsi que le système fiscal fonctionne correctement. Il faut de surcroît diminuer le volume de l'administration et faire disparaître le secteur public pour ne laisser subsister que les fonctions régaliennes. La réduction des dépenses publiques est nécessaire dans le cadre d'une économie de marché. Toutefois, elle nécessite un encadrement très structuré pour ne pas dérapier et être contre-productive. Les coupes budgétaires ont été opérées sans discrimination passant sans transition de services gratuits à des services payants (redevances d'utilisation). Par ailleurs, la réduction du format de la fonction publique n'a fait qu'accentuer le marasme économique. En dégraissant le secteur public, les PAS ont aussi confisqué une source voire la seule source de revenu du pays. La politique du moins d'état est égale à mieux d'état n'a pas non plus donné de bons résultats, pas plus que les mesures de privatisation. Ces dernières, compte tenu de l'inexistence de marchés financiers Africains (hormis en Afrique du sud) ont abouti à remplacer le « monopole d'Etat » par des « monopoles privés »⁴¹ En l'occurrence, le pouvoir en place a pu faire de juteuses affaires (cacao en côte d'ivoire, or et diamant au Zaïre). L'augmentation des recettes par le développement des exportations a elle aussi fait long feu. Non seulement cela a déstructuré les économies locales mais cela a abouti à une saturation des marchés internationaux très protégés et constamment à la recherche de produits de substitution.

- La politique de l'offre : Afin de stimuler l'offre nationale, il faut mettre l'accent sur l'amélioration de la compétitivité de l'économie puis instaurer et renforcer la concurrence et les mécanismes de marché. Ces politiques agissent notamment sur le droit du travail allant vers une plus grande flexibilité, la suppression des monopoles intérieurs, la réorganisation de la fiscalité, la restructuration des filières agricoles, la dévaluation de la monnaie nationale, la privatisation des secteurs prestataires de services para publics. En ce qui concerne la dévaluation, le principal argument en sa faveur c'est qu'elle stimulera les productions destinées à l'exportation tout en entraînant une hausse du prix intérieur des importations. C'était sans compter sur le fait que la demande de produits de base à l'exportation ne réagit pas que sur les prix puisqu'elle est cotée sur un marché des matières premières. De plus, s'il est vrai que le prix des produits à l'importation va augmenter c'est sans tenir compte du fait qu'il faut

⁴⁰ Source CnuCED 2002.

⁴¹ Op. cit. P14.

importer pour produire localement et que les importations réalisées étaient souvent faites sur une gamme de produits déjà vitaux. Enfin, la dévaluation a précipité la fuite des capitaux. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir le montant des capitaux qui ont fuit la zone du franc CFA lorsqu'il y a eu une annonce de dévaluation de celui-ci.

II.1.2.2 L'éclatement à court terme du tissu économique et social

A long terme, ces politiques n'ont pas eu les résultats escomptés. A court terme non plus puisqu'elles n'ont abouti qu'à l'éclatement du tissu économique et social des pays concernés. Certains sont même allés jusqu'à dire qu'il y avait un lien direct entre l'application des politiques d'ajustement et les situations de crise et de guerre qui minent cette région. Les PAS seraient polémogènes car ils serviraient de catalyseurs aux tensions existantes ou créées dans ces pays⁴². Rien d'étonnant puisque nous assistons à la fois à une dégradation des conditions de vie des plus pauvres et au durcissement des politiques économiques mises en œuvre par un pouvoir qui se coupe encore plus de sa population la plus démunie. L'individu voit son salaire réel diminuer⁴³, son droit du travail réduit à sa plus simple expression tout en ne pouvant plus accéder aux services sociaux tels que la santé ou l'éducation⁴⁴. Par exemple, au Ghana, les réformes du secteur agricole ont profité aux producteurs de cacao (produit d'exportation) alors que pendant le même temps, le taux d'autosuffisance alimentaire n'a cessé de reculer⁴⁵. Cela n'est pas propre à ce pays. Toute l'économie vivrière est touchée. Ainsi, de 1979 à 1997, les taux moyens de croissance annuelle de la production vivrière par habitant ont été négatifs. A cela s'ajoute une surexploitation des ressources naturelles exportables comme le bois par exemple⁴⁶. C'est l'avenir de l'Afrique qui est en jeu. Que peut faire un gouvernement dont 25% de son budget est consacré au remboursement de la dette, où les devises engrangées doivent être conservées sous forme de réserves et où la croissance économique augmente moins vite que la croissance démographique ? Que faire lorsque la santé, l'éducation primaire ne sont plus correctement assurées ; lorsque les élites instruites ne trouvent plus de travail ? Les programmes d'ajustement structurel se devaient de se transformer sous peine de mettre en péril les institutions qui les imposaient. Dans ces

⁴² C'est la thèse que soutient Michel Chossudovsky (1996) à propos du génocide Rwandais.

⁴³ Selon l'OIT (organisation internationale du travail), les salaires réels ont baissé de 50 à 60% depuis les années 80.

⁴⁴ De 1979 à 1995, le pourcentage d'enfants de 6 à 11 ans scolarisés est tombé de 55% à 45%.

⁴⁵ Hamid Tabatabai, Agricultural decline and access to food in Ghana, Revue Internationale du travail, vol 127, n°6, 1988.

⁴⁶ Les 14 pays les plus endettés sont aussi ceux où la déforestation atteint des rythmes sans précédent.

conditions, va-t-on assister à un ajustement à visage humain ou bien n'assiste-t-on qu'à une opération de cosmétologie ?

II.2 La réorientation : vers un ajustement à visage humain ?

II.2.1 Des modifications très perceptibles

De 1994 à 2001, la Banque mondiale a connu une succession de crises sans précédent qui ont ébranlé le système financier international⁴⁷. A aucun moment, la Bm et le FMI n'ont anticipé celles-ci alors que pendant le même temps, la dette du secteur privé augmentait fortement sans véritables garanties, que la dette à court terme était partie en flèche et que les flux d'investissement de portefeuille étaient très volatils. Dans le même temps, la Bm et le FMI, ont connu « la plus grande crise de légitimité de leur histoire »⁴⁸. Les oppositions se font sentir tant à l'extérieur qu'à l'intérieur même des institutions. De nombreuses et dévastatrices manifestations ont lieu lors de leurs sommets bi-annuels. Les pays faisant l'objet de leur politique ne sont pas en reste non plus. Il y a une vague de fond, un véritable ras le bol de la part d'une population (Brésil, Argentine) lasse de faire des efforts qui ne sont pas récompensés en retour. Cette vague est aussi relayée de l'intérieur avec la démission retentissante de Joseph Stiglitz et de Ravi Kanbur en 1999-2000. Ils étaient respectivement économiste en chef et vice-président de la Bm pour le premier, et directeur du rapport annuel de la Banque mondiale sur le développement dans le monde pour l'autre. Tout deux étaient de farouches réformateurs au sein de leur institution. Enfin, aux Etats-Unis, ces institutions sont attaquées autant par les républicains que par les démocrates. Le rapport du républicain Meltzer a révélé que ces institutions étaient loin de donner la priorité aux pays les plus pauvres. Cette vague de critique n'était pas le fruit du hasard. Elle n'était que la traduction du malaise généralisé face aux politiques d'ajustement structurel en place depuis quelques années.

II.2.1.1 Prise en compte des critiques des détracteurs

Les IFI avaient bien tenté d'amorcer une action en faveur des plus pauvres. En l'occurrence, celle-ci touchait majoritairement les pays d'Afrique Subsaharienne. Lancé dès

⁴⁷ 1994, deuxième crise Mexicaine, entraînant celle de l'Argentine ; 1997, crise en Asie du Sud-Est ; 1998 : crise de la Russie ; fin 1998 , début 1999 : crise du Brésil ; fin 2000 début 2001 : crise de l'Argentine et de la Turquie...

⁴⁸ Op. cit. p9.

1996, le programme d'allègement des pays les plus pauvres les plus endettés (PPTE) avait pour objectif de rendre « soutenable » le paiement du service de la dette des 41 pays prétendants. Cette initiative n'était rien en comparaison des sommes engagées pour éteindre le feu qui brûlait en Asie du Sud-Est, au Brésil ou en Argentine. Cette politique de la main tendue vers les plus pauvres, prolongement ou cataplasme, des PAS n'a pas eu le succès escompté. Tout laissait penser qu'il fallait reprendre l'initiative sur le terrain de la stratégie de réduction de la pauvreté sous peine de voir le système imploser. Ainsi, à partir de 1999, la réduction de la pauvreté est devenue « l'objectif fondamental des programmes et des activités financières internationales dans les pays à faibles revenus. »⁴⁹ Cette démarche essaie de prendre le contre-pied de la démarche précédente en faisant participer de façon plus active les organisations de la société civile et en laissant aux autorités nationales le soin d'établir leur programme de développement⁵⁰. Cet objectif a été bien pris en compte et il a même été renforcé, toutefois, il ne se démarque pas assez des PAS pour que l'on puisse dire qu'il va permettre de réduire la pauvreté de façon significative. Après 1999, la Banque mondiale appelle à une approche globale plus équilibrée du développement. Elle essaie de se démarquer des effets négatifs des politiques qu'elle a pu appliquer jusque là et améliorer ses performances. La Bm a mis en œuvre un plan appelé « Strategic Compact ». Celui-ci a pour but de la rendre plus efficiente dans sa mission de réduction de la pauvreté. Elle s'engage entre autre à alléger sa bureaucratie, décentraliser ses aides sur le terrain, reconstruire son expertise technique notamment en ce qui concerne les secteurs sociaux. A cet effet, elle s'appuie sur la LICUS initiative (assistance to low-income countries under stress) mise en place en novembre 2001 par monsieur Wolfensohm et consistant à faire le point des faiblesses de l'institution en matière de traitement de la pauvreté et de développement (programmes d'assistance). Toutefois, les IFI ne font que reconnaître les méfaits des politiques d'ajustement structurel sans remettre en cause le principe même de celles-ci. L'approche DSRP s'appuie sur des politiques traditionnelles de stabilisation et d'ajustement structurel fondé sur une croissance forte et soutenue. Cependant, elle reconnaît que le croissance ne profite pas automatiquement aux pauvres. En ce sens, elle porte une attention particulière à la fourniture publique de services éducatifs et sanitaires. De plus, elle reconnaît que les PAS peuvent avoir des effets temporaires préjudiciables sur les pauvres. Il est préconisé de mettre

⁴⁹ CnuCED

⁵⁰ La facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) du FMI a été remplacée par la facilité pour la lutte contre la pauvreté et pour la croissance (FRPC). Les DSRP sont devenue partie intégrante de l'initiative PPTE et une condition préalable pour bénéficier du crédit d'appui à l'atténuation de la pauvreté mis en place par la Banque mondiale en 2001.

en place des filets de protection sociale et de cibler les programmes de dépenses. L'initiative DSRP est séduisante puisqu'elle aborde des problèmes cruciaux, qui s'ils n'étaient pas traités, ne permettrait pas de poursuivre vers la voie du développement. Cet effort se retrouve entre autre sur plusieurs points et notamment sur la transparence et la communication, le nouveau mécanisme de la dette souveraine, la participation de la société civile, l'éducation et la santé.

Concernant la transparence, le FMI a modifié sa politique de publication et de diffusion. Il faut savoir que l'institution ne publiait presque rien avant 1994. Il s'agissait seulement de rapports de recherche et autres documents d'information. Ce n'est qu'à partir de la mi-1997 que le FMI diffuse des notes d'information au public. Par ailleurs, et pour faire taire ceux qui disaient que le FMI tramait ses politiques dans le secret des palais présidentiels, il publie systématiquement les communiqués de presse et surtout les délibérations du conseil d'administration sur les utilisations de ses ressources⁵¹.

Concernant le nouveau mécanisme de la dette souveraine, il était souvent reproché aux IFI de ne pas fédérer celles-ci et de ce fait de perdre du temps, de l'efficacité et de la valeur des actifs financiers. En quelque sorte, il n'y aurait pas de « cadre de référence pour une restructuration prévisible et ordonnée des dettes souveraines. » Toutefois, ce projet n'a pas encore été formalisé à ce jour et un amendement des statuts du FMI est nécessaire pour imposer les termes de l'accord à tous les créanciers.

Pour ce qui est de la participation plus grande de la société civile, c'est le cadre même de la DSRP qui la prend en compte. Les autorités nationales doivent pouvoir bénéficier d'une plus large autonomie et aussi d'une plus grande responsabilité vis à vis des résultats obtenus.

L'éducation primaire et la santé sont maintenant perçus comme des « pivots » de la nouvelle orientation DSRP. Forte des constats d'échecs sur le facteur humain, la nouvelle orientation veut miser sur le capital humain pour asseoir un vrai développement durable et donc réduire la pauvreté. Notons bien qu'il s'agit ici d'éducation primaire et non secondaire. C'est bien de développement du niveau général d'éducation qu'il s'agit et non pas de la formation des élites qui du surcroît resteront souvent sans emploi faute de clientèle. S'agissant de la santé, il est toujours préconisé de privatiser et faire payer les soins curatifs. Ceci ne va pas sans poser de sérieux problèmes. Les Africains eux mêmes constatent avec amertume que : « les soins de santé deviennent moins accessibles, moins abordables et moins bons. »⁵²

⁵¹ Depuis janvier 2001, 96% de ces documents sont publiés.

⁵² Narayan et Al. , 2000 , p87.

II.2.1.2 Des mesures supplémentaires pour renforcer le soutien aux efforts de réforme et de développement aux pays à faibles revenus

A ce premier train de mesures se sont greffés d'autres permettant de travailler encore plus loin dans la réduction de la pauvreté. Compte tenu de la situation de guerre ou de sortie de conflit qui caractérise ces pays, il convenait de faire un travail en direction de l'aide d'urgence mais aussi de la prévention des conflits et de reconstruction. C'est aussi une façon de reconnaître sans l'avouer que les PAS et leur corollaire sont parfois à l'origine ou pour le moins des catalyseurs de tensions dans les d'ASS. La Banque mondiale développe ainsi une assistance financière pour les pays sortant d'un conflit afin de leur laisser le temps de recouvrer leurs capacités financières. Le FMI dispose d'un produit similaire sous forme de prêts bonifiés (depuis le 04 mai 2001). Fin avril 2001, le Royaume-Uni et la Suède avaient versé des fonds à ce compte spécial du FMI⁵³. Nous pouvons noter que ce sont aussi les mêmes pays qui étaient en cessation de paiement vis à vis du même FMI ! Les IFI s'engagent aussi à alléger la dette en cas de chocs économiques. Il s'agit ici de compenser momentanément les mauvais résultats dus à la dégradation passagère de l'environnement économique extérieur. En aucun cas il ne sera donné de coup de pouce à un pays dont les réformes de politiques économiques déraperaient. C'est tout de même un premier pas vers la reconnaissance que le système peut être fragilisé par des facteurs externes. Les bons élèves vont être récompensés même si dans l'absolu les IFI continuent à donner ces fameux coups de pouce.

Enfin, dans le registre de la chasse aux redondances, la banque mondiale et le FMI sont tombés d'accord pour désigner un chef de file au début de chaque projet. Dans son domaine d'action considéré, elle sera responsable de l'élaboration et du suivi de la conditionnalité.

II.2.2 Qui conservent les principes fondamentaux des PAS

Bien qu'aménagés, les PAS nouvelle formule ne renoncent pas aux principes fondamentaux qui ont présidé à leur élaboration. C'est d'ailleurs ce que constatent les équipes de l'Overseas Development Institute (ODI) du Royaume-Unis. Pour eux, les DRSP d'Afrique ne sont qu'une nouvelle forme d'ajustement structurel⁵⁴. En effet, la croissance reste érigée en dogme, mais surtout la conditionnalité n'a été qu'allégée et les réformes n'ont pas encore été

⁵³ Sur 1,4 millions de DTS versés, 0,8 ont été décaissés pour bonifier les prêts accordés à 6 pays dont 4 d'Afrique Subsaharienne qui sont la République du Congo, la Guinée-Bissau, le Rwanda, la Sierra Leone.

correctement internalisées. Par ailleurs, dans un contexte économique inchangé, les IFI se comportent toujours comme des organismes bancaires.

II.2.2.1 La conditionnalité n'a été qu'en partie allégée mais pas supprimée

Le FMI avait annoncé qu'il allégerait ses conditionnalités. Heureusement car actuellement le pays candidat doit encore satisfaire à 114 conditions préalables dont 82 liées à la gouvernance⁵⁵! Cela s'apparente plus à un parcours du combattant qu'à une aide véritable. La Cnuced reconnaît même que : « Les institutions financières internationales ont imposé des conditions qui outrepassaient leur domaine de compétence. »⁵⁶ Les ministres des PPTTE ont d'ailleurs exprimé leur vive préoccupation⁵⁷ à propos de la lenteur avec laquelle les progrès sont réalisés en matière d'allègement. Ils s'exprimaient dans ces termes : « Le FMI devrait sélectionner quatre ou cinq conditions qui sont essentielles pour un cadre macro-économique favorable aux pauvres, et la Banque mondiale un nombre semblable de conditions structurelles ayant un impact positif direct démontrable sur la réduction de la pauvreté...Les deux institutions devraient s'assurer soigneusement qu'il n'y a pas de « fongibilité de la conditionnalité » entre leurs programmes, que les autres donateurs n'imposent pas de conditions supplémentaires et évitent les conditions d'ordre micro-économique... » Au lieu de cela, le conseil d'administration du FMI s'est contenté d'étudier les propositions de « fonder davantage la conditionnalité sur les résultats[...] » Ils ont souligné la nécessité d'appliquer « avec souplesse les modalités de la conditionnalité et de tenir compte de la situation propre au pays et des circonstances entourant les programmes[...] » A une aspiration collective est faite une réponse individuelle qui ne remet pas en cause le nombre de conditionnalités mais autorise d'étudier leur application au cas par cas. C'est tout un programme qui reste à faire !

II.2.2.2 L'internalisation des réformes en panne

Une des critiques faites à l'encontre des PAS était que les programmes ne tenaient pas assez compte des décisions des institutions nationales et encore moins de la population civile. Comment le FMI a-t-il pris cette critique en compte ? Les mesures prises sont elles

⁵⁴ ODI, 2001, chap.1, p 20.

⁵⁵ Etude faite par Kapur and Webb en 2000.

⁵⁶ Cnuced, Les pays les moins avancés, rapport 2002, 53 pages, Nations Unies, New York et Genève, 2002, Aperçu général par le secrétaire général de la CNUCED.

⁵⁷ Déclaration de Londres, 5 mars 2002, 6^{ème} réunion ministérielle.

opérationnelles ou ne restent-elles que des mesures creuses ? Il convient d'abord de rappeler la définition de l'internalisation que donne le FMI dans son rapport annuel 2002. Pour lui, ou pour le moins d'après ses administrateurs, : « Il y a internalisation lorsque les autorités d'un pays assurent de leur plein gré la responsabilité de leurs politiques, étant entendu que le programme est réalisable et établi dans l'intérêt propre du pays » Par ailleurs, ils privilégient une « internalisation au sens large et non au sens étroit du terme ». Pour eux, elle doit faire intervenir : « non seulement la branche exécutive du gouvernement, mais aussi le parlement et les autres principales parties prenantes. » C'est un point positif qui fait enfin intervenir la totalité du pays dans ce qu'elle a de représentation nationale mais aussi des forces vives représentatives des syndicats et des entrepreneurs. Une remarque s'élève. Il y a un risque potentiel de voir le processus de DSRP échapper à l'examen parlementaire lui-même. Le fait de trop solliciter la société civile pourrait avoir un effet inverse. C'est à dire qu'en court-circuitant le parlement cela tendrait à affaiblir le processus démocratique lui-même⁵⁸. Les organisations de la société civile dépendraient trop des donateurs (instituts de développement ou autres donateurs extérieurs). Certains ont même constaté que : « la section de la société civile qui a participé activement au projet de développement national dominant... figure invariablement parmi les mieux financées et est presque totalement dépendante des donateurs [...] Le parlement est donc mieux placé que la société civile pour exercer l'autonomie précisément parce qu'il ne dépend pas des donateurs étrangers. »⁵⁹ Certes, toutefois il reste à prouver la légitimité électorale des parlementaires en question qui pour la plupart sont du même parti que le président en place lui-même élu d'une façon presque toujours non « démocratique ». De deux choses l'une, soit que ces parlementaires s'inscrivent dans le cercle du pouvoir sans y « participer » financièrement, soit qu'ils appartiennent à une véritable opposition (et pas une opposition financée par le pouvoir en place comme au Gabon par exemple) et ce contrôle s'impose vraiment. Ne serait-ce pas une façon détournée de vouloir déposséder la « cleptocratie » au pouvoir d'un de ses instruments de puissance ? Toutefois, les administrateurs soulignent l'idée que l'internalisation, aussi forte soit elle, ne peut aller sans une bonne conditionnalité. Cela rejoint le fait que 82 conditions sur 114 sont liées à la bonne gouvernance. C'est une façon détournée de dire que les politiques appliquées par les gouvernants doivent être avalisées par les contre-pouvoir. De la sorte, les administrateurs conçoivent même que les décisions nationales puissent s'écarter des options

⁵⁸ Les ministres et les coordonnateurs des DSRP dans les PPTE ont aussi relevé que le processus d'élaboration des DSRP avait souvent court-circuité les structures parlementaires. Cnuced, 2002, p 173.

⁵⁹ Hearn 2001, p 44 et 51-52.

privilégiées par ses services en ajoutant toutefois : « tant que la réalisation des objectifs fondamentaux du programme n'est pas compromise. » Mais alors, que doit on faire lorsqu'un pays membre adresserait une demande d'aide financière au FMI sans jouer fermement le jeu de l'internalisation ? Le FMI reconnaît qu'il lui serait difficile de refuser son concours financier à un pays membre parce qu'il met en doute « l'internalisation » (C'est à dire la prise à son compte des mesures de conditionnalités imposées par le FMI) Il répond par la mise en œuvre du renforcement de la conditionnalité. Ceci revient à dire qu'en pareil cas, les crédits ne seront pas alloués puisqu'il y aurait de nouvelles conditions, très vraisemblablement encore plus contraignantes ! Afin d'éviter ce genre de conflit, le FMI souscrit un plan d'action avec financement sur ses propres fonds. Celui-ci comprend cinq points qui reposent avant tout sur un meilleur dialogue en amont et un contrôle plus stricte en aval.

- Renforcement de l'analyse des questions d'économie politique afin de mieux comprendre les possibles blocages.
- Travail pour établir un consensus en faveur des réformes par le pays lui même.
- Réorientation de l'assistance technique vers un renforcement des capacités et notamment des capacités d'élaboration des programmes.
- Transfert de la charge de communiquer le but des réformes aux populations du FMI vers les pays eux mêmes. Le FMI n'aurait plus qu'un rôle d'appoint dans cette tâche.
- Travail d'internalisation a posteriori qui devrait aboutir à établir comment l'internalisation influe sur les taux de réussite.

La meilleure façon de renforcer l'internalisation ne serait elle pas d'avoir des résultats sur le développement concrets et rapides ? L'internalisation ne doit pas être une façon détournée pour que le FMI et la Bm se déchargent de leurs responsabilité. Elle ne pourra être une véritable réussite que lorsque les DRSP pourront aller à l'encontre des préconisations des IFI sans s'attirer de sanctions. Or, actuellement, si le DRSP n'est pas conforme aux prescriptions, les IFI passent outre. La CnuCED remarquait dans son rapport : « L'accent mis sur la participation et sur la maîtrise des autorités nationales dans la nouvelle approche devrait contribuer à améliorer la conception des politiques et à diminuer les ratés dans leur mise en œuvre. » Mais qu'elle est la marge de manœuvre des pays lorsque l'objectif est plus d'obtenir l'adhésion de la population et du pouvoir politique aux politiques traditionnelles d'ajustement et de stabilisation que d'accorder une plus grande autonomie aux pays bénéficiaires dans la conception de leurs politiques de stabilisation ?

II.2.2.3 Les institutions financières internationales continuent de se comporter en organismes bancaires

La mise en œuvre des DSRP n'a pas bouleversé le fonctionnement des IFI. Celles-ci demeurent et demeureront toujours des organismes financiers qui tantôt jouent le rôle de garant, tantôt celui de prêteur mais qui ont besoin de faire des bénéfices afin d'assurer une partie de leurs ressources financières ainsi que leurs liquidités. Dans le cas du FMI, ses ressources utilisables se composent, d'une part, de ses avoirs en monnaie des pays se trouvant dans une situation financière solide et qui sont inclus dans le programme de transaction financière, et d'autre part, de DTS⁶⁰. Afin de financer de nouveaux prêts, et pour faire face aux demandes de remboursement de créances liquides, le FMI a besoin de ressources utilisables non engagées nettes. Celles-ci sont reconstituées à mesure que les emprunteurs remboursent les crédits en cours. A cet effet, il est vital que ces emprunteurs remboursent la plus grande partie de leurs dettes sous peine de ne plus être alimenté en fonds. Pour autant, l'institution est loin d'être en cessation de paiement et n'est de toute façon pas mise en péril par les fonds débloqués dans le cadre de l'initiative PPTE et FRPC⁶¹. Au 30 avril 2002, les ressources utilisables non engagées nettes se chiffraient à 64,7 milliards de DTS soit environ 30% du total des quotes-parts. En outre, son ratio de liquidité⁶² était de 117% ce qui représentait plus de trois fois et demi sa valeur la plus basse enregistrée en 1999. L'institution paraît donc saine financièrement. Dans ces conditions, nous pourrions croire que l'effort fait à l'occasion des initiatives citées supra est substantiel. Il n'en est rien. D'une part, parce que le montant total au regard du nombre de pays bénéficiaires n'est pas très élevé, d'autre part, car les modes de financement affectent peu le circuit habituel. En 2002, 36 pays membres ont bénéficié de financement FRPC et 26 avaient reçu des engagements financiers au titre de l'initiative PPTE. Par ailleurs, neuf nouveaux accords ont été signés dont 4 avec des pays d'ASS (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée et Sierra Leone). En outre, des augmentations totalisant 66 millions de DTS⁶³ ont été approuvées en faveur de l'Ethiopie, du Ghana, du Mali et du Tchad. La capacité de prêts FRPC est estimée à 1,1 milliards de DTS par an jusqu'en 2005. Ces opérations, somme toute assez modiques, ne privent aucunement le FMI de ses réserves. Elles sont financées par des prêteurs (banques centrales, Etats, institutions publiques) qui versent des sommes d'argent sur le compte de Fiducie de la FRPC et le Fonds

⁶⁰ Droits de tirage spéciaux.

⁶¹ PPTE, initiative en faveur des pays pauvres très endettés ; FRPC, facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

⁶² C'est le rapport entre les ressources utilisables non engagées nettes et les engagements liquides.

fiduciaire FRPC-PPTE. Parmi les nouvelles ressources engagées pour le financement de la FRPC en février 2002, la France et l'Allemagne totalisaient 50% du total.

Ces ressources sont donc bien distinctes de celles qui proviennent des quotes-parts. Elles servent à bonifier les prêts accordés aux pays membres qu'ils utilisent à leur tour pour le service d'une partie de leur dette envers l'institution. Cela revient à faire financer une partie du service de la dette par des organismes extérieurs et non par le FMI lui-même (ou seulement pour une infime partie, seulement 688 millions de DTS décaissés fin avril au titre de l'initiative PPTE). Quelle générosité ! Et encore, en mars 2002 le FMI a décidé de placer les ressources du compte de versement spécial, de la FRPC et du Fonds fiduciaire FRPC-PPTE afin d'accroître leur rendement. Ces placements porteront, en plus des placements à court terme déjà réalisés, sur des placements à moyen terme principalement sur des portefeuilles d'obligations. Nous sommes donc en présence d'un véritable organisme bancaire qui de surcroît préserve jalousement ses réserves et consent à faire « le nécessaire » en cas d'arriérés. Il a ainsi intensifié ses efforts en vue d'améliorer les dispositifs de contrôle interne, les systèmes comptables et les procédures de divulgation et d'audit des banques centrales des pays qui utilisent les ressources du FMI. A ce propos, le respect d'une de ces recommandations peut faire partie de la conditionnalité d'un programme. Le FMI veille tout autant à ce que les impayés ne dépassent pas une certaine somme et à ce que les mauvais payeurs soient sanctionnés. Le total du montant des impayés ne dépassait pas 2,36 milliards de DTS en 2002 contre 2,24 l'année précédente. Cela est dû principalement au fait que le Zimbabwe est le premier pays depuis 1993 à avoir accumulé des arriérés significatifs envers le compte des ressources générales et le premier cas d'impayés envers le compte de Fiducie de la FRPC. Hélas, là aussi, l'ASS détient un triste palmarès puisque les cinq pays ayant les arriérés prolongés les plus importants sont la République démocratique du Congo, le Libéria, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe. Ils comptent pour près de 98% du total ! Ils ont donc tout naturellement été déclarés inadmissibles à l'emploi des ressources générales du FMI à la fin avril 2002⁶⁴.

Face à l'attitude des IFI, « banquier des pauvres » certains n'ont pas hésité à conclure en déclarant : « La croissance, pas la charité ! »

⁶³ Doits de tirage spéciaux.

⁶⁴ Article xxvi, section 2a .

II.2.2.4 Les postulats économiques sont inchangés

En 2001, après une expansion exceptionnellement vigoureuse en 2000, l'activité économique mondiale a accusé un ralentissement « synchronisé et généralisé » dans toutes les grandes régions du monde sauf en Afrique. En effet, là où la croissance mondiale⁶⁵ chutait de 4% à 1,4% celle de l'Afrique passait de 3 à 3,7%⁶⁶. Malheureusement, les programmes d'ajustement structurel nouvelle formule se heurtent à une conjoncture toujours aussi défavorable pour les pays d'Afrique Subsaharienne. Malgré des améliorations passagères, la situation reste préoccupante. D'ailleurs, les estimations de croissance sont régulièrement revues à la baisse. L'évolution des marchés des produits de base a été dominée par une série de fluctuation des prix du pétrole. Ces fluctuations ont eu des effets contrastés. Leur hausse a stimulé l'activité des pays producteurs, mais elle a été un nuisance pour la grande majorité des exportateurs d'autres produits de base non pétroliers. Les cours des produits de base non pétroliers ont connu une baisse générale tout au long de l'année 2001 et au début de 2002, le ralentissement de l'activité mondiale ayant accentué la faiblesse des prix à long terme. Toutefois, la situation intérieure n'est pas du tout homogène. Elle varie bien sûr selon la performance de chaque pays, la qualité de leur politique intérieure, la gravité des conflits qui la touche mais surtout la résistance à la conjoncture défavorable extérieure. Car, le volume des échanges mondiaux a diminué lui aussi, à cause de la faiblesse de l'activité économique, en particulier dans l'industrie manufacturière. Et en 2002, le volume des échanges ne semblait pas vouloir redémarrer. Enfin, les flux financiers vers les marchés émergents ont diminué en 2001. Toutefois, en dépit d'une baisse du total mondial des investissements directs étrangers (IDE), les flux nets d'IDE vers les marchés émergents se sont accrus. Ils ont atteints un montant estimé de 175 milliards de dollars. Enfin, pour compléter ce tableau peu réjouissant, la croissance des pays industrialisés a été faible en 2001. Bien que quelques signes de reprise sont apparus aux Etats-Unis et au Canada, l'activité en Europe a été déprimée. Le Japon a même traversé sa récession la plus grave en 10 ans.

Dans ces conditions, la seule augmentation du taux de croissance de l'Afrique ne peut suffire à penser que la situation économique laisse espérer des jours meilleurs. Cela est d'autant plus vrai que ce taux de croissance est loin d'être suffisant pour affronter le défi démographique qui s'annonce. Il faudrait au moins un taux proche du double pour envisager un avenir plus serein.

⁶⁵ Calcul effectué sur la base des taux de change du marché.

⁶⁶ Source FMI, rapport annuel 2002.

III Quelles stratégies de développement pour quelle Afrique ?

III.1 Facteurs de développement externes

III.1.1 L'annulation de la dette ou le mythe de Sisyphe

III.1.1.1 Des initiatives justes suffisantes pour continuer à rembourser

Si l'on ne devait donner qu'un seul exemple il faudrait retenir celui-ci. La dette des pays d'Afrique Subsaharienne a été effacée à hauteur de 7 milliards de dollars alors que l'encours restant s'élève encore à 150 milliards⁶⁷. Les chiffres sont éloquentes et pourraient à eux seuls se passer de commentaire. Pourtant des efforts ont été consentis dès le début des années 80 et les créanciers publics ont annulé des dettes transformées en dons. Toutefois, il y a eu deux poids deux mesures au regard de ce qui a été fait avec les débiteurs commerciaux des pays d'Amérique latine. La différence de traitement est patente. Il y a eu à leur égard un premier plan en 1985 et un deuxième plan en 1989. En effet, la dette des pays de l'Afrique noire ne fait pas peser de risque de faillite sur le système bancaire international. Le FMI n'a fait un réel premier pas vers l'Afrique qu'en 1987 avec le triplement du montant de la facilité d'ajustement structurel puis en créant la FAS renforcée. En 1988, la Banque mondiale fait aussi un effort en annonçant un allègement des paiements d'intérêts pour 13 pays Africains à faibles revenus auxquels elle avait accordé des prêts. Toutefois, les fonds débloqués ont été pris sur d'anciens prêts de l'association internationale de développement et de diverses contributions venants de l'aide. En quelque sorte, ce sont des contributions bilatérales qui ont été utilisées pour rembourser les institutions financières internationales. De tous les pays ayant déclarés qu'ils diminueraient ou qu'ils effaceraient la dette publique, seule la France a tenu ses promesses en effaçant la dette publique de tous les pays Africains à faibles revenus.

⁶⁷ FANTU Cheru, Rapport de l'expert indépendant, présenté conformément aux décisions 1998/102 ET 1997/103 de la commission : Effets des politiques d'ajustement structurel sur la jouissance effective des droits de l'homme. Commission des droits de l'homme, Cinquante-cinquième session, point 10 de l'ordre du jour provisoire 24 février 1999.

Toutefois, ces rééchelonnements n'ont fait qu'aggraver la crise de la dette en contribuant à une accumulation d'arriérés. D'après un rapport commandé par la Commission des Droits de l'Homme⁶⁸ : « Plus de 40% des emprunts contractés aux conditions du marché par les pays d'Afrique subsaharienne envers les pays industrialisés représentent des paiements d'intérêts différés, capitalisés par le club de Paris et ajoutés au montant total de la dette. » Il s'agit en définitive de faux allègements qui permettent tout juste à un pays de rembourser à nouveau ses emprunts mais n'accordent pas suffisamment d'attention aux sacrifices et aux coûts sociaux induits pour y arriver. Par ailleurs, les initiatives ultérieures étaient tellement contraignantes que peu de pays y ont adhéré. Les conditions de Naples, adoptées par le club de Paris fin 1994, étaient conçues de façon à réduire l'encours de la dette des pays à faibles revenus. Toutefois, les pays devaient répondre à des conditions très strictes. Il fallait entre autre appliquer strictement un programme du FMI pendant trois ans et le pays débiteur devait s'engager à ne pas solliciter un nouvel allègement de la dette. Rien d'étonnant dans ces circonstances que peu de pays aient demandé à en bénéficier . Il en va de même de l'initiative PPTE. Les critères d'admission sont trop rigides et les montants effacés trop faibles. Ainsi seulement 7 pays ont conclu un accord à ce titre dont 5 pays de l'ASS (Ouganda, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mozambique et Mali) alors que 33 pays Africains sur 41 pays lourdement endettés sont susceptibles d'avoir besoin de cet allègement⁶⁹. Et encore il ne s'agit nullement d'un effacement de la dette mais seulement d'un allègement rendant celle-ci « supportable »⁷⁰. (La dette est dite supportable ou viable si le pays peut s'acquitter intégralement de ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette extérieure sans recourir à des opérations d'allègement ou de rééchelonnement ni accumuler d'arriérés et sans compromettre inconsidérément sa croissance.) Il va sans dire que c'est quasiment impossible même en consentant à sacrifier lourdement sa propre économie. Pour preuve, deux ans après la réduction de la dette accordée au Mozambique en 1998, le montant des paiements du service de la dette était identique. (en décembre 2000, sur 41 PPTE, 22 pays dont 18 en ASS sont en liste pour bénéficier d'une réduction de leur dette et seulement 4 ont atteint le point d'achèvement ; Burkina, Mozambique, Ouganda, République unie de Tanzanie.)

⁶⁸ Op. cit. p 7.

⁶⁹ En décembre 2000, sur 41 PPTE, 22 pays dont 18 en ASS sont en liste pour bénéficier d'une réduction de leur dette et seulement 4 ont atteint le point d'achèvement ; Burkina, Mozambique, Ouganda, République unie de Tanzanie.

III.1.1.2 Vers une annulation pure et simple ?

Et si la vraie solution était d'effacer purement et simplement ces dettes afin que ces pays puissent dégager l'excédent de trésorerie nécessaire au redémarrage de leur développement ? C'est en tout cas ce que préconise le Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (C.A.D.T.M.)⁷¹ car la dette extérieure des pays moyennement avancés n'a cessé d'augmenter entre 1990 et 1998. Ce montant est passé de 121 à 150 milliards de dollars soit une hausse de près de 25%. Le ratio entre la dette et le PNB est ainsi passé de 92% à 101% en moyenne. Ce phénomène est d'ailleurs identique pour les pays de l'ASS. Par ailleurs, le montant des sommes remboursées a augmenté de 40%. Pire encore, selon le CADTM « Les pays pauvres très endettés ont remboursé en 1998 plus que ce qu'ils ont reçu sous forme de prêts ». La CNUCED vient renforcer cet accablant constat : « Les espoirs que l'on fonde actuellement sur la mise en œuvre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ne sont pas réalistes. L'allègement de la dette envisagé ne suffira pas à rendre celle-ci supportable à moyen terme [...] , par ailleurs, l'ampleur de l'allègement de la dette et la manière dont il interviendra n'auront pas d'effets directs majeurs sur la réduction de la pauvreté ». Pourtant, l'enjeu, s'il est de taille pour les pays concernés ne paraît pas être financièrement insurmontable. D'ailleurs, A.Toussaint du CADTM nous affirme que : « Si la dette extérieure publique du tiers monde était entièrement annulée sans indemnisation des créanciers, cela représenterait une perte minime de moins de 5% dans leur portefeuille [...] c'est environ 200 à 250 milliards de dollars, soit deux à trois fois la somme nécessaire à la satisfaction des besoins humains fondamentaux tels que définis par les Nations Unies. »

D'autant plus que ce mécanisme d'effacement des dettes existe dans les pays riches du nord concernés que ce soit au niveau personnel ou commercial. Il s'agit de la procédure de la faillite personnelle appliquée dans les départements Français d'Alsace et Moselle et aussi de l'article 11 aux USA permettant à une entreprise de se déclarer en faillite. Pourquoi donc serait ce bon chez nous et pas ailleurs?

III.1.2 Repenser et augmenter l'aide publique au développement

Alors que la décennie des années 90 a vu une augmentation très forte des flux nets financiers en direction des pays en voie de développement, des études récentes ont révélé que

⁷⁰ La dette est dite supportable ou viable si le pays peut s'acquitter intégralement de ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette extérieure sans recourir à des opérations d'allègement ou de rééchelonnement ni accumuler d'arriérés et sans compromettre inconsidérément sa croissance.

⁷¹ C.A.D.T.M.

les liens entre le flux d'aide, la croissance économique et a fortiori le développement n'étaient pas aussi évident que cela. Certains ont même vu en cela la fin de l'aide au développement. Il n'en est rien même si le moment est certainement venu de revoir les modalités de celle-ci. Dans le cas présent nous assistons à une érosion des flux publics (internes et dans le cas présent externes) non compensée par des flux privés (essentiellement externes). Or en l'occurrence, l'erreur faite par les programmes d'ajustement structurel a été de penser que les flux financiers privés viendraient se substituer complètement aux flux publics. Il n'en a rien été. En effet, les sources de financement public issues des budgets des pays concernés ne sont plus en mesure de répondre favorablement aux nouveaux besoins induits par les déséquilibres socio-économiques engendrés par les PAS. Tout repose sur les financements extérieurs qu'ils soient publics ou privés. Au contraire, les financements extérieurs et notamment publics doivent être pris comme des compléments et non comme des substituts aux financements internes.

III.1.2.1 Emergence de nouvelles priorités

Il convient avant tout de caractériser les flux d'aide depuis la fin des années 80. La fin de l'affrontement Est-Ouest se caractérise aussi par la fin des motivations politiques de l'aide publique au développement. Par ailleurs, face aux difficultés économiques qu'ont subi certains pays industrialisés les aides se sont réorganisées autour d'impératifs économiques plutôt que sous un angle du développement durable. L'aide devient ainsi : « plus complexe et plus multiforme »⁷². Ainsi, au bilan, les flux nets de ressources ont augmenté de 50% entre 1990 et 1995 marquant de façon éclatante l'explosion des flux privés. La totalité de ces flux représentait 239 milliards en 1995 contre à peine 120 au début des années 90. Toutefois, cette augmentation recouvre des réalités différentes en fonction des continents. Les flux de ressources en direction des régions de l'Asie de l'est, de l'Amérique latine, de l'Europe et de l'Asie centrale se caractérisent de la même façon. Les flux privés sont en constante augmentation alors que les flux publics stagnent ou régressent. Par ailleurs les flux publics sont très faibles voire inexistantes par rapport aux flux privés. En revanche, les flux de ressources vers l'Afrique subsaharienne ne sont pas comparables. Même si les flux privés augmentent, ils ne suffisent pas à supplanter les flux publics, qui s'ils stagnent représentent encore 75% du total. Par ailleurs, la part des dons dans l'APD est en hausse. Elle représente

⁷² RAPPORT RAMSES, La fin de l'aide au développement, 1998, page 221 à 240.

80% de celle-ci soit le niveau des années 60. D'ailleurs, des pays comme l'Australie, l'Irlande, la Nouvelle Zélande, la Norvège et la Suède versent l'intégralité de leur aide publique sous forme de dons. L'augmentation de ces dons a plusieurs causes. Cela s'explique d'abord par une augmentation de la coopération technique (25% de l'APD totale) puis par une volonté d'opérer des remises de dette, enfin parce que l'aide d'urgence (aide aux réfugiés ou opérations de maintien de la paix) connaît une hausse considérable. Cette dernière est passée de 2% à 11% de l'APD de 1990 à 1995.

III.1.2.2 Une aide mal utilisée et mal coordonnée

Le constat qui est fait aujourd'hui est que l'aide financière est mal utilisée et surtout mal coordonnée. La cause principale peut être trouvée dans la crise économique qui a frappé ces pays. Cela se traduit par un cycle vicieux amplifié par des problèmes de coordination tant du point de vue des donateurs que des bénéficiaires.

La crise financière et les ajustements qui ont suivi ont provoqué une contraction des dépenses budgétaires. A court terme, les pays et leurs administrations ont vécu sur les réserves dont ils disposaient sans que cela entraîne de perturbations visibles. Pour autant ceci est très nocif à plus long terme. Cet effet cumulatif des économies sur l'entretien et les dépenses de fonctionnement va lourdement peser sur la bonne marche des institutions publiques. En conséquence, cela va entraîner une chute spectaculaire des dépenses de développement tant du point de vue des investissements que du fonctionnement courant. Comme corollaire, les gouvernements seront vite tentés de détourner les aides projet vers des tâches qui devraient être financées par du budget interne.

En parallèle, nous assistons à une dégradation de la fonction publique. Les fonctionnaires sont mal ou pas payés. Ils voient leur pouvoir d'achat et donc leur aura diminuer. Cela est un élément primordial dans la culture Africaine quant on sait que le chef de famille fait vivre un cercle très large de proches. Le fonctionnaire ainsi privé de sa principale source de revenus va inévitablement se tourner vers des trafics en tout genre, d'autres métiers, des détournements de fonds publics. Pour les fonctionnaires plus intègres ou pour le moins dont le poids de la tradition est moins fort, il n'y a pas d'autres alternatives que de chercher un emploi dans le secteur privé ou de s'expatrier. Nous assistons à une véritable fuite des cerveaux. Ainsi selon des observateurs c'est près de 50 à 60 000 cadres Africains qui auraient quitté le continent entre 1986 et 1990. Par extension, les Etats se vident de la substance qui leur permettrait de mener à bien des politiques financièrement et économiquement viables.

Ceci est d'autant plus criant qu'il n'y a aucun moyen humain ni technique pour diffuser et collecter les données nécessaires à l'élaboration de celles-ci.

L'Etat s'inscrit dans une gestion de crise qui vient renforcer ses propres limites et incapacités. Plus celui-ci va attendre plus la situation sera critique et critiquable du point de vue des donateurs. Si l'aide est mal utilisée c'est en partie aussi parce qu'elle souffre d'un manque de coordination. Tout d'abord nous notons qu'il n'existe pas ou peu de coordination entre les donateurs. Cela s'explique surtout parce que l'aide distribuée est par dessus tout une aide bilatérale et non pas multilatérale. Comme nous l'avons vu précédemment, l'aide est un instrument de puissance aux mains des pays donateurs. Ils ont le plus grand mal à s'en remettre aux organisations internationales multilatérales. Toutefois, à l'heure actuelle, l'essentiel du financement des pays à faible revenu est assuré par les institutions multilatérales de développement et non plus par des contributions bilatérales. Ainsi, 65% des aides multilatérales sont destinées aux pays à faible revenu contre 45% des flux bilatéraux. Toutefois les pays à stature de grande puissance comme les Etats Unis ou bien la France tardent à faire de même. Pour preuve, les Etats Unis apportent un soutien financier plus important à l'agence US AID⁷³ qu'aux organismes multilatéraux comme les agences des Nations Unies ou bien l'Association Internationale de développement de la Banque mondiale. La France quant à elle mène une politique encore empreinte de son engagement historique en Afrique subsaharienne (l'Afrique reçoit 69% de l'APD Française et l'Afrique subsaharienne 53,4% à elle seule). A cet effet plus des trois quart de son aide publique au développement est versées sous forme de dons bilatéraux. De plus, la part de son aide liée est encore supérieure à celle de ses homologues industrialisés (30% contre 22%).

Il n'y a pas n'ont plus de coordination interne aux pays bénéficiaires. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord parce que les différents ministères, sont comme nous l'avons vu ancrés dans une politique de gestion de crise plus que dans celui de processus décisionnel budgétaire. Le montant des ressources dont ils vont pouvoir bénéficier pour assurer le fonctionnement minimum de leur ministère les aveugle complètement au point de jouer les ministères les uns contre les autres et par la même de mener des négociations directes avec les donateurs. Ceux-ci orientent ainsi leur soutien financier comme bon leur semble. Afin de

⁷³ La loi d'habilitation pour le programme d'aide alimentaire des Etats-Unis (P.L. 480) fixe quatre objectifs : accroître les exportations des produits agricoles américains, lutter contre la faim et la malnutrition, encourager le développement économique du pays bénéficiaire et promouvoir les intérêts de politique étrangère des Etats-Unis.

pallier ces déficiences, il convient de réduire le nombre total de projet⁷⁴ et de simplifier ceux-ci y compris les projets privés. De même il convient de spécialiser les donateurs dans des secteurs précis. Cela a déjà été tenté notamment par les pays scandinaves. Le problème réside avant tout dans le manque de transparence et de cohérence des circuits financiers au sein des états donateurs eux mêmes. De surcroît, il convient de réduire l'aide liée. Ce procédé consiste à faire un don ou bien un prêt à un pays à la condition que celui-ci achète des produits manufacturés ou pas aux entreprises du pays donateur. Cela pose deux problèmes. Tout d'abord, les gouvernants Africains sont complètement dépossédés du processus de construction budgétaire. Ils sont obligés d'utiliser cet argent à des fins et surtout à des conditions commerciales souvent sans rapport avec le peu de moyens dont ils disposent . Par ailleurs, cela tend à briser les grands équilibres de leur balance commerciale. Ils doivent acheter des produits dont ils n'ont pas toujours besoin ou bien qu'ils produisent déjà sur leur territoire⁷⁵. Le Japon est un des rares pays industrialisés a avoir définitivement stoppé sa politique d'aide liée.

Afin de faire face à ces inconvénients, certains préconisent de faire appel aux organisations non gouvernementales du Nord . Ceci est séduisant mais présente quelques inconvénients majeurs. C'est séduisant car cela permettrait d'externaliser l'élaboration et la mise en œuvre des projets financés par l'aide. Toutefois, cette solution ne peut être utilisée à grande échelle pour les raisons qui suivent. D'un point de vue structurel, ces ONG sont très nombreuses et de qualité très inégale. Le remède serait pire que le mal puisque nous risquerions de voir rapidement une strate supplémentaire se développer à grande échelle sans pour autant avoir une quelconque maîtrise sur elle. Par ailleurs, leur indépendance reste encore à prouver et rien n'indique qu'elles ne seront pas influencées par leur bailleurs de fonds qui ne sont pas tous des organisations privées. Cela ne ferait que renforcer le manque de transparence déjà décrié par certains. De plus, il n'est pas certain que les états donateurs voudront bien reprendre à leur compte les projets dont le financement arrivera à leur terme. Les ONG n'auront pas la capacité financière de se substituer aux donateurs. Enfin, et ce n'est pas une caractéristique des ONG, il n'existe pas de culture de contrôle de gestion de la performance des aides projet et encore moins programme. En 1987, seulement 12% de l'aide publique au développement faisait l'objet d'une évaluation. Cela tend à changer. Le FMI a

⁷⁴ En Tanzanie, plus de 2000 projets étaient financés par environ 40 donateurs et au Ghana quelque 64 institutions nationales ou semi-publiques ainsi que quatre institutions du secteur privé recevaient de l'aide au début des années 90. In Repenser l'aide à l'Afrique page 65.

⁷⁵ En 1992, 67% des engagements d'aide bilatérale de la Grande Bretagne n'ont été accessibles qu'à des entreprises et des individus Britanniques. In Repenser l'Aide à l'Afrique page 99.

inscrit sa volonté d'améliorer l'information des donateurs et la capacités des bénéficiaires à traiter celle-ci dans son rapport 2002⁷⁶.

III.1.2.3 Déterminer le volume en fonction des grands équilibres macro-économiques

Pendant longtemps et encore de nos jours, les débats ont tourné autour de la question suivante : faut-il augmenter ou baisser le volume de l'aide publique au développement ? Au-delà de la question du volume il paraît nécessaire de replacer le débat sur la qualité et l'efficacité de la gestion de ces ressources.

Les partisans de la baisse de l'APD préconisent de substituer celle-ci aux flux de capitaux privés. En effet, l'aide ne doit pas tuer les efforts d'investissement directs étrangers ni concurrencer le secteur privé. Pour autant, Nicolas Van de Walle et Timothy A Johnston⁷⁷ relativisent cette affirmation en s'appuyant sur les thèses économiques et l'histoire récente: « Les marchés privés ne peuvent à eux seuls, fournir l'ensemble des biens publics nécessaires pour soutenir le développement économique. C'est pourquoi l'intervention du secteur public est souhaitable [...] Pour répondre aux pressants besoins de l'Afrique en matière de développement, il est certain qu'une aide extérieure importante sera nécessaire dans les prochaines années. »

Les autres plaident pour une hausse substantielle des flux d'aide publique. Pour Nicolas van de Walle ceci n'est plus d'actualité⁷⁸. A la place, il vaudrait mieux se préoccuper de la capacité d'absorption de l'aide par chacun de ces pays. Il fixe celle-ci à 10% et confirme que le flux d'aide doit prendre en compte les modalités de gestion et de distribution de cette dernière. Tant qu'aucun changement profond n'interviendra il ne voit pas comment cette proportion pourrait être supérieure. Cependant ce chiffre mériterait d'être discuté puisque en l'état actuel des choses il n'y a pas de prime au bon élève. Que les pays fassent des efforts ou pas les états Africains reçoivent la même proportion d'aide⁷⁹.

C'est pour cela qu'il introduit une autre condition à l'augmentation du flux. Il s'agit de rétablir la stabilité macro-économique. L'axe majeur de l'effort doit se situer avant tout dans la recherche de l'équilibre budgétaire et la planification à long terme. En ce sens sa thèse reprend celle des institutions financières internationales qui préconisent de lier l'aide à la mise en place de politique d'ajustement macro-économique. Cela pourrait conduire à terme à

⁷⁶ FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL, Rapport annuel, 2002, 94 pages.

⁷⁷ VAN DE WALLE Nicolas et. JOHNSTON Timothy A, Repenser l'aide à l'Afrique, Karthala, 1999.

⁷⁸ Op. cit. supra.

condamner les pays qui ne jouent pas le jeu. Il n'en est rien car les auteurs font une distinction entre l'utilisation des aides projets et celle des aides programme. Pour eux il faut trouver un équilibre entre les deux. Le premier type ne serait distribué qu'à la condition d'atteindre une certaine stabilité macro économique. Le second type ne serait quant à lui utilisé que lorsque l'instabilité macro économique est prolongée. En effet, celui-ci est moins exigeant pour les gouvernants qui peuvent se permettre de les intégrer directement dans leurs budgets sans avoir trop de compte à rendre du fait de leur grande fongibilité.

Cette proposition rencontre toutefois des limites. En effet, l'efficacité des aides programme ne pourra atteindre sa plénitude que lorsque toutes les remarques faites supra auront été intégrées. Or à l'heure actuelle ce n'est pas le cas.

III.1.3 Renégocier les accords commerciaux : du protectionnisme du Nord à la véritable intégration du sud

Une des clés du succès du développement des pays de l'Afrique subsaharienne réside dans la renégociation des accords commerciaux existants et faisant la part belle au protectionnisme des pays industrialisés du nord.

III.1.3.1 De la déclaration du G8.

Pour l'heure personne n'est véritablement en mesure de dire si les pays industrialisés du nord ont une réelle volonté de faire un effort . Cependant il est indéniable que ceux-ci affichent une détermination jusque là peu évidente. Cela se traduit notamment par la déclaration faite par les pays du G8 le 27 juin 2002 et intitulée « Plan d'action pour l'Afrique ».

Cette déclaration s'inscrit dans la réaffirmation de ces pays de conclure au plus tard le 1^o janvier 2005 les négociations sur la libéralisation des échanges dans le cadre du cycle de négociations commerciales multilatérales de DOHA. En l'occurrence cela se traduit par une volonté de faciliter l'accès aux marchés pour les produits Africains. Plusieurs points sont abordés. Concernant l'agriculture, les négociations globales doivent permettre d'améliorer l'accès aux marchés, de réduire et éliminer de façon graduelle toutes les formes de subvention à l'exportation puis réduire de façon notable les aides nationales.

⁷⁹ Pourtant le G8 déclare qu'il n'en sera plus ainsi .

Pour ce faire il est prévu d'instaurer notamment pour tout les produits émanant des PMA Africains l'accès en franchise et hors contingent . Par ailleurs, ils s'engagent à ce que les normes de produits nationales ne se transforment pas en nouvelle barrière douanière. Une assistance ainsi qu'une aide technique sont prévues afin d'améliorer la participation des Africains aux instances internationales de normalisation mais aussi d'améliorer la qualité des produits aux normes sanitaires des marchés d'exportation.

Il paraît douteux que toutes ces dispositions seront agréées et a fortiori appliquées. Les dernières déclarations faites lors des négociations sur l'entrée de la Pologne dans l'Europe nous le prouve. Tant les Européens que les Américains ne sont pas prêts à lâcher leurs agricultures au profit du développement des pays Africains.

III.1.3.2 A l'African Growth and opportunity Act 2000.

Il en va de même pour l'African Growth and opportunity Act 2000. Celui-ci impose que les matières premières soient originaires des Etats Unis . Belle façon détournée de sponsoriser l'agriculture Américaine tout en se procurant une main d'œuvre bon marché. Pourtant, lors des nouvelles négociations entamées en Mauritanie, les Américains ne se cachaient pas de vouloir revoir l'ancien système reposant sur les barrières douanières et le protectionnisme. Ainsi, Samuel W Bodman, actuel adjoint au secrétaire d'Etat au commerce déclarait : « How can we make trade an effective and efficient mechanism for development ? » AGOA+ prévoit des incitations fiscales pour attirer les IDE en ASS mais aussi des mesures pour mettre en plus grande conformité les exportations agricoles Africaines avec les normes Américaines (et pas avec les normes Européennes qui en matière d'agriculture sont différentes). Par ailleurs les Etats Unis ne se cachent pas de vouloir se servir de l'AGOA pour instaurer une zone de libre échange avec la Southern African Customs Union (décrire les pays membres) . Sous couvert de faire profiter ces pays d'avantages commerciaux, les USA essaient de s'ancrer dans cette zone moins touchée par la crise et qui a déjà un poids considérable dans son commerce bilatéral. Mais alors, y aurait il en la matière deux poids et deux mesures ? Nous sommes déjà bien loin des déclarations du G8.

III.2 Facteurs de développement internes

III.2.1 Stabilité et sécurité ou le concept de bonne gouvernance revisité par les Africains

III.2.1.1 La sécurité comme préalable au décollage économique

La stabilité et la sécurité sont des préalables au développement. Cette affirmation est maintenant largement partagée par tous les acteurs du développement Africains qu'ils soient internationaux ou pas. Le NEPAD en fait l'un de ses chevaux de bataille. Il est en cela relayé par le groupe du G8 mais aussi par les institutions des Nations unies voire des forums tel que la coalition Mondiale pour l'Afrique (The global coalition for Africa est un forum intergouvernemental qui a pour mission d'aider les gouvernements africains et leurs partenaires des pays industrialisés à trouver un consensus sur les priorités de développement, celui-ci s'est réuni à Accra les 22 et 23 janvier 2003 afin de débattre de la sécurité en Afrique et des aspects sécuritaires du Nepad). Le G8, lors de sa dernière réunion, a même pris les engagements suivants en matière de paix et sécurité rappelant par la même sa détermination à faire de la prévention et de la résolution des conflits une priorité absolue. Les points suivants ont été notamment abordés :

- Soutenir l'Afrique dans ses efforts pour régler les principaux conflits armés,
- Fournir une assistance technique et financière afin de donner une plus grande autonomie d'action aux Africains eux même dans la résolution des conflits violents,
- Appuyer les pays Africains et les Nations Unies dans leurs efforts pour régler les ventes d'armes et éliminer les trafics d'armes illicites vers l'Afrique et en Afrique.

III.2.1.2 *La bonne gouvernance comme nouveau cautionnement aux aides*

Pour la Banque mondiale, la gouvernance se définit de la manière suivante. C'est : « la capacité institutionnelle des organisations publiques de fournir les biens publics et autres demandés par les citoyens du pays ou leurs représentants de façon efficace, transparente, impartiale et contrôlable. »⁸⁰

⁸⁰ Banque mondiale, 2000a, p 48.

La prise en compte de la bonne gouvernance traduit une dimension nouvelle de la dimension politique et institutionnelle du développement. Pour les IFI, c'est une notion indissociable de la croissance et elle ne manque pas de le rappeler dans presque tout les programmes lancés.

La CNUCED dans son rapport sur l'ajustement et la réduction de la pauvreté considère aussi que « les politiques et les institutions jouent un rôle clé dans le développement économique » aussi c'est la sécurité intérieure qui est expressément visée. Selon le FMI , presque tout les programmes soutenus par la FRPC ont accordé une importance considérable au renforcement de la gestion des dépenses publiques. En outre, la bonne gestion des affaires publiques et la solidité des institutions contribueraient notablement à raffermir les fondements de la croissance.

Ainsi, les DSRP concernant les pays d'Afrique énumèrent ils un certain nombre de domaines dans lesquels il faut faire des réformes. Ces grands domaines sont les suivants : lutte contre la corruption ; amélioration de la fonction publique (celle-ci doit être plus participative mais surtout elle doit rendre des comptes) ; la transparence de l'élaboration du budget et du suivi de son exécution ; les réformes juridiques visant à garantir les droits de propriété ; le renforcement des institutions qui ont une influence sur l'activité du secteur privé, la réforme des marchés publics, l'Etat de droit....⁸¹ Si ces programmes devaient vraiment être mis en œuvre, cela nécessiterait une transformation majeure à la fois des régimes et des constitutions. Et apparemment, il y a de fortes résistances au changement même si les gouvernants Africains ont eux même reconnus leurs faiblesses institutionnelles lors d'une déclaration commune faite au NEPAD . C'est d'ailleurs ce qui est ressorti du forum régional sur les DSRP organisé à Dakar. Pour de nombreux gouvernants Africains, le processus des DSRP ne doit pas comporter de « conditions politiques » et la communauté des donateurs est mal outillée pour porter des jugements dans ce domaine⁸². Cette notion est souvent ressentie comme une tentative d'ingérence inacceptable pour les Etats. Et pourtant, doit on faire l'impasse sur la corruption, le népotisme et autres trafics d'influence qui gangrènent les fondements même d'une économie saine ? La réponse n'est pas aisée. D'ailleurs, pendant longtemps les IFI ont eu du mal à entrer dans le débat sur la nature et le fonctionnement de l'Etat. Au lieu de cela elles ont préférés attaquer le problème sous un autre angle. Les donateurs ont cherché à remplacer « l'oligarchie des politiciens par celles des technocrates »⁸³ Ainsi, la réduction de la

⁸¹ La Guinée Bissau s'est engagée à élaborer un plan national de gouvernance et le DSRP intérimaire du Cameroun comporte déjà une stratégie et un plan d'action prioritaires sur l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption.

⁸² FMI, Banque mondiale, 2002, par. 19.

⁸³ Gordon, 1996, p1528 et 1529.

taille et de l'influence de l'Etat a été une priorité de tout les instants afin d'éliminer les rentes et la corruption. Cependant, nous avons assisté à un travail quantitatif plutôt que qualitatif. Le remède a été pire que le mal et la corruption a pris d'autres voies dans l'économie. Il faudrait plutôt travailler sur une méritocratie bien payée et bien formée. C'est ce qu'a fait le Kenya dès le départ avec des résultats heureux. Malheureusement, il y a encore trop de DSRP en Afrique qui ignorent encore cet aspect là. Pourquoi faire passer un concours à des personnes bien formées alors que selon un vieux dicton Africain : « mieux vaut un bon piston que cent ans d'études ! » Le groupe de la Banque mondiale, dans une étude récente, a soulevé une contradiction et a souligné un point culturel important.

La contradiction c'est que les efforts affichés sont en complet décalage avec les flux d'aide. Tout est orienté pour que la bonne gouvernance s'applique au secteur public alors que comme nous l'avons souligné c'est vers le secteur privé que transite de plus en plus d'argent.

Le point culturel c'est que pour survivre, la bonne gouvernance doit être acceptée par une culture étrangère. C'est une remarque capitale à propos d'un lourd constat d'échec. Les IFI constatent enfin que tout ne peut se calquer directement et que le processus qu'elles cherchent à appliquer à mis de très nombreuses années à arriver à maturation dans les pays industrialisés. Au même titre que certains parlent d'une démocratie à l'Africaine ou pour le moins de « démocrature »⁸⁴ ne pourrait on pas parler de gouvernance revisitée ? Ainsi, la réduction des effectifs et des rémunérations de la fonction publique a souvent compromis son intégrité et réduit sa résistance à la corruption. Il ne suffit pas de transférer les pouvoirs et les responsabilités d'un groupe social à un autre pour que le problème de gouvernance soit réglé et au travers de lui celui d'une croissance économique équitable. La solution intérimaire ne résiderait elle pas dans l'acceptation des dictatures éclairées qui ne détourneraient pas suffisamment pour compromettre le décollage économique ?⁸⁵

Au delà de ça c'est aux Africains de proposer leur propre vision de la gouvernance. Il y a une véritable fenêtre d'opportunité entrouverte par les IFI. L'Afrique doit la saisir pour construire son propre modèle, certes imparfait à nos yeux, mais qui serait le plus acceptable et le mieux supportable par la société Africaine elle même.

⁸⁴ Dans ces pays, le dictateur a la chance d'être élu à travers un hold-up électoral dans lequel certains autocrates sont passés maîtres. In BERTRAND Brice Afrique subsaharienne : vers une démocratie à l'Africaine, CID , mémoire de géopolitique, sous la direction de Pascal Chaigneau, Paris, mars 2003.

⁸⁵ C'est un peu la thèse du président Bongo au Gabon.

III.2.2 Accords régionaux et intégration économique

III.2.2.1 Des tentatives nombreuses, des résultats peu convaincants

A l'heure actuelle l'Afrique connaît peu d'espaces économiques intégrés et a fortiori encore moins d'espaces qui fonctionnent correctement. Un des facteurs explicatif peut être trouvé dans le fait que, encore de nos jours « l'Afrique vit à l'ère de la construction des états et pas de l'intégration régionale ». Cela peu paraître paradoxal car la décolonisation a maintenant plus de 40 ans. Et pourtant c'est une réalité qu'il faut prendre en compte. Cela s'explique en grande partie par l'héritage colonial et surtout ce que les premiers chefs d'états ont voulu en faire dès le départ. L'indépendance des états Africains fût un grand pas en avant vers la libéralisation des peuples colonisés mais une impasse politique et économique. En effet, les nouveaux états n'avaient ni la surface économique ni politique pour faire face à la bipolarisation du monde diplomatique et à la mondialisation naissante. La nécessité de créer une unité politique et économique s'est faite rapidement jour mais n'a pas connu le succès tant attendu par les Africains. La tentative d'union politique s'est faite autour de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), celle de l'intégration économique par la mise sur pieds d'organismes régionaux ou sous régionaux comme la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O) ou la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.D.E.A.O.) ou enfin l'Union du Maghreb Arabe (U.M.A.). Malheureusement, ces organisations sont souvent restées de simples forums ne disposant ni des moyens ni de la volonté d'aboutir à quelque chose de concret. Yérim SECK⁸⁶ va plus loin en affirmant qu'il s'est agit plus de pétitions de principe que de résultats concrets. Il confirme cela en donnant une explication historique. Pour lui, l'Afrique a pris la mauvaise approche du regroupement continental. C'est la thèse de l'Afrique des patries qui l'a emporté sur la thèse fédéraliste. La première thèse a été soutenue par les premiers présidents de la côte d'ivoire et du Sénégal. C'est d'ailleurs ce qui a été inscrit dans la charte de l'OUA : Egalité souveraine de tous les Etats membres ; non ingérence dans les affaires intérieures des Etats ; respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque état et de son droit aliénable à une existence indépendante.

⁸⁶ SECK Cheikh Yérim, Afrique : le spectre de l'échec, L'Harmattan, décembre 2000.

Face à cela, la thèse de Nasser et de Kwamé Nkrumah respectivement en Egypte et au Ghana prônait une philosophie politique du panafricanisme.

L'intégration financière n'est pas non plus une réussite alors même qu'elle était prévue dès le début des indépendances. La coopération monétaire est l'œuvre de l'Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.). Cette organisation continentale a été créée lors de la deuxième conférence des gouverneurs des Banques centrales Africaines tenues du 07 au 13 mai 1968 à Accra au Ghana. Cette organisation structurée en cinq comités sous régionaux est le premier embryon de coopération monétaire en Afrique. L'objectif fixé était de procéder à une coopération étendue et approfondie en matière de paiement internationaux, d'organisation et de gestion bancaire. De cette organisation sont nées des chambres de compensation afin de faciliter le paiement entre pays membres. C'est ainsi que naquit la chambre de compensation de l'Afrique de l'ouest (C.C.A.O.) en 1975 à Freetown en Sierra Leone⁸⁷.

L'expérience de la CCAO fût un échec malgré un départ encourageant. Cela fût en partie à cause de la cohabitation entre une monnaie convertible, le Franc CFA, et 10 monnaies inconvertibles. Ousmane Ouédraogo⁸⁸ soulignait par ailleurs que : « L'asymétrie de réputation des monnaies du système a été renforcée par les modalités de fixation des parités vis à vis de l'unité de compte : les parités, fixées à la discrétion de chaque banque centrale membre pour la monnaie de son émission, se caractérisaient par leur trop grande rigidité et de grands écarts de surévaluation par rapport aux conditions sur les marchés parallèles des changes. » Nous touchons ici les limites du système qui, à trop vouloir faire la part belle aux souverainetés nationales ne s'est pas doté de règles de fonctionnement susceptibles d'en imposer aux états membres. Rien ne sert de vouloir faire l'unité monétaire si l'on ne conçoit pas que cela signifie la perte d'un des pouvoirs régaliens des états, c'est à dire celui de battre monnaie. Il en va de même pour le projet de zone monétaire unique CEDEAO dont l'idée fût lancée en 1983. A court terme, il permettait de redonner vie à la CCAO. A long terme, il permettait de se doter d'instruments efficaces d'union monétaire (entre autre : harmonisation des taux de change, règles de prudence concernant le financement des trésors nationaux...) Pour autant, le calendrier de mise en place n'a pas été tenu, aussi les progrès sont à peine perceptibles. La convergence des vues en la matière doit pourtant être soulignée. En effet, même en Europe, le

⁸⁷ On peut citer aussi l'association des banques de l'Afrique de l'ouest (A.B.A.O.) en 1980 et en 1993, la transformation de la CCAO en agence monétaire de l'Afrique de l'ouest (A.M.A.O.) institution spécialisée de la C.E.D.E.A.O.

⁸⁸ OUEDRAOGO Ousmane, Plaidoyer macroéconomique pour l'Afrique, Karthala, 1999

projet de monnaie unique n'a pas abouti de suite alors que les conditions économiques de chaque pays de l'union étaient bien meilleures.

Si les échecs des accords régionaux sont patents, ils ne sont pas tous à mettre sur le compte du manque de moyens financiers ou de mauvais fonctionnement interne. Certaines causes plus profondes trouvent leurs racines dans un manque de maturité des Africains. Certains auteurs comme Yérim Seck sont même allés jusqu'à parler d'« ethno-réticences » ou de barrières « psycho-affectives » entre les peuples. Et de rajouter : « La plus tenace de ces barrières, c'est la haine de l'Africain envers l'Africain [...] La vérité est là, têtue : le Noir nourrit du mépris et de la haine vis à vis du noir ».

III.2.2.2 Vers un renouveau ?

Face à la multitude des projets et des échecs, quelques dirigeants Africains ont décidé de reprendre le dossier de la coopération régionale voire continentale. Le pari est audacieux et à l'image des enjeux du continent entier en matière de développement. Il s'agit de favoriser le décollage économique dans le cadre de la mondialisation tout en respectant les priorités de chaque pays participant. Ce pari est aléatoire dans la mesure où certains états se font face ou ne sont pas encore sortis d'une crise interne. (donner ex de conflits régionaux) C'est un projet que les Africains eux mêmes se sont appropriés puisque ce partenariat est le fruit de la fusion du plan du Millénaire présenté par le président Sud Africain et les chefs d'Etat du Nigeria et de l'Algérie auxquels se sont joints les présidents Egyptien et Sénégalais du plan Oméga. Ce plan a été adopté en juin 2001 par le dernier sommet de l'OUA à Lusaka en Zambie puis avalisé en juillet de la même année par le sommet du G8 . Ce dernier l'a d'ailleurs inscrit à son ordre du jour lors de son sommet de Kananaskis au Canada en juin 2002. Ce nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ne pouvait pas mieux naître. Appuyé du parrainage des grands pays industrialisés dont la France, il est l'émanation des Africains du Nord au Sud et d'Est en Ouest sans présager d'aucun ancien clivage historique, politique, économique ou linguistique. Comment fonctionne ce partenariat ? Comment est il organisé ?

Le partenariat s'articule autour de cinq zones régionales (nord, sud, est, ouest et centre). En outre, celui-ci s'est fixé dix thèmes de travail prioritaires. La nouveauté se situe surtout dans le fait qu'il s'agit d'une approche globale entre les Africains eux mêmes mais surtout entre les pays riches du nord et les pays en développement du sud avec surtout des normes de contrôle bien définies à l'avance. Ainsi, c'est l'Algérie qui dirige le volet du développement humain (santé et éducation) l'Afrique du sud celui de la bonne gouvernance

politique (règlement des conflits, sécurité et démocratie). L’Egypte, quant à elle s’occupe de l’accès aux marchés et de la diversification des produits et de l’agriculture. Le Nigeria est chargé de la bonne gouvernance économique, le Sénégal des infrastructures, de l’énergie, de l’environnement et des TIC . Les dix thèmes de travail sont les suivants :

- La bonne gouvernance publique
- La bonne gouvernance de l’économie privée
- Les infrastructures
- L’éducation
- La santé
- Les technologies de l’information et de la communication
- L’agriculture
- L’environnement
- L’énergie
- L’accès aux marchés des pays développés et la diversification des produits.

Le NEPAD se veut donc un « outil unique de négociation collective des Etats face au G8 et aux institutions financières internationales » Badara Ndiaye⁸⁹ rajoute que ce n’est en fait qu’une façade pour mieux faire passer l’ajustement structurel au niveau du continent Africain lui même.

Il n’en demeure pas moins vrai que l’instrument existe et qu’il faut maintenant le faire vivre.

⁸⁹ NDIAYE Badara, Le NEPAD : un plan d’ajustement structurel pour l’Afrique, comite pour l’annulation de la dette du tiers-monde.

CONCLUSION

A la fin des années 90, l'opinion publique découvrait à nouveau que l'Afrique était un continent économiquement et humainement naufragé. Les résultats des programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales étaient tellement catastrophiques que personne ne pouvait plus se voiler la face. Que ce soient les organisations humanitaires ou bien les IFI, tous étaient d'accord sur un point. La duplicité entre les pays du nord industrialisés et certains dirigeants d'Afrique subsaharienne ne pouvait plus durer. Le nord ne pouvait plus continuer à faire semblant d'aider le sud tout en privilégiant le remboursement du service de la dette. Le sud ne pouvait continuer à recevoir une aide largement détournée de ses buts de réduction de la pauvreté. Autant il fallait revoir la teneur des politiques d'ajustement structurel devenues insupportables ; autant il convient de savoir ce que l'on veut appliquer comme politique de développement et pour quelle Afrique. Les politiques d'ajustement structurel revisitées ne pourront rien si elles ne sont pas un instrument au service d'une stratégie globale élaborée par toutes les parties prenantes. Qu'il s'agisse de l'annulation de la dette ou bien de l'ouverture des négociations commerciales, celles-ci ne seront rien si les pays d'Afrique Subsaharienne ne se prennent pas eux même en charge. Ces pays se trouvent ainsi dans une position très délicate. A l'heure où la guerre économique mondiale fait rage, comment maintenir une aide suffisante pour amorcer un décollage vertueux ? Comment faire accepter aux pays du nord que cette Afrique doit compter pour eux, non plus comme une charge mais comme un partenaire ?

La fenêtre d'opportunité dont dispose l'Afrique Subsaharienne qui existe actuellement risque de se refermer très vite sous les coups de la nouvelle diplomatie mondiale. Il est temps pour elle d'amorcer un véritable regroupement économique sans lequel elle ne pourra pas bénéficier des effets d'échelle et de la solidarité dont elle a besoin. Dans ces conditions, un ancrage vers l'Europe ne serait-il pas humainement et historiquement une chance de ne pas être définitivement les « supplétifs » des autres ?

ANNEXES

PREMIERE PARTIE :

ANNEXE 1 : Carte de l'Afrique.

ANNEXE 2 : Les instruments de la Banque mondiale.

ANNEXE 3 : Les instruments du FMI.

DEUXIEME PARTIE :

ANNEXE 4 : Liste des pays pauvres très endettés.

ANNEXE 5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté dans les PMA Africains en fonction du degré de respect des conditions fixées dans les programmes d'ajustement structurel.

ANNEXE 6 : Structure des échanges.

ANNEXE 7 : Evolution des indices des prix de certains produits primaires importants pour les PMA, 1997-2000.

ANNEXE 8 : Incidence de la pauvreté dans les PMA regroupés en fonction de la spécialisation de leurs exportations, 1981-1983, 1987-1989, et 1997-1999.

ANNEXE 9 : Priorité dans les dépenses publiques.

ANNEXE 10 : Dépérissement net des forêts en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1970-1999.

ANNEXE 11 : Résultats économiques des PMA, avant et après l'adoption de programmes par la FAS/FASR.

ANNEXE 12 : Principales caractéristiques des programmes appuyés par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

ANNEXE 13 : Initiative renforcée en faveur des PPTE : classification des pays, fin avril 2002.

ANNEXE 14 : Qu'est-ce qu'un DSRP ?

ANNEXE 15 : Références des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des documents de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaires (DSRP-I).

ANNEXE 16 : Initiative en faveur des pays pauvres très endettés : diagramme des flux.

ANNEXE 17 : Ratio de liquidité du FMI, avril 1993-avril 2002 .

ANNEXE 18 : Arriérés envers le FMI de pays ayant des obligations impayées depuis au moins six mois, par type d'obligations et durée, au 30 avril 2002.

TROISIEME PARTIE :

ANNEXE 19 : Engagements bilatéraux d'APD des donateurs du CAD en faveur des PMA par secteur, en pourcentage du total des engagements bilatéraux d'APD.

ANNEXE 20 : Apports nets d'APD aux PMA provenant de l'ensemble des donateurs, 1994-2000.

ANNEXE 21 : Prix du café payés aux producteurs dans les PMA exportateurs, 1995, 1998 et 2000.

ANNEXE 22 : Prix mondiaux du marché libre des produits primaires autres que les combustibles et de certaines catégories de produits primaires autres que les combustibles et de certaines catégories de produits primaires, 1960-2002.

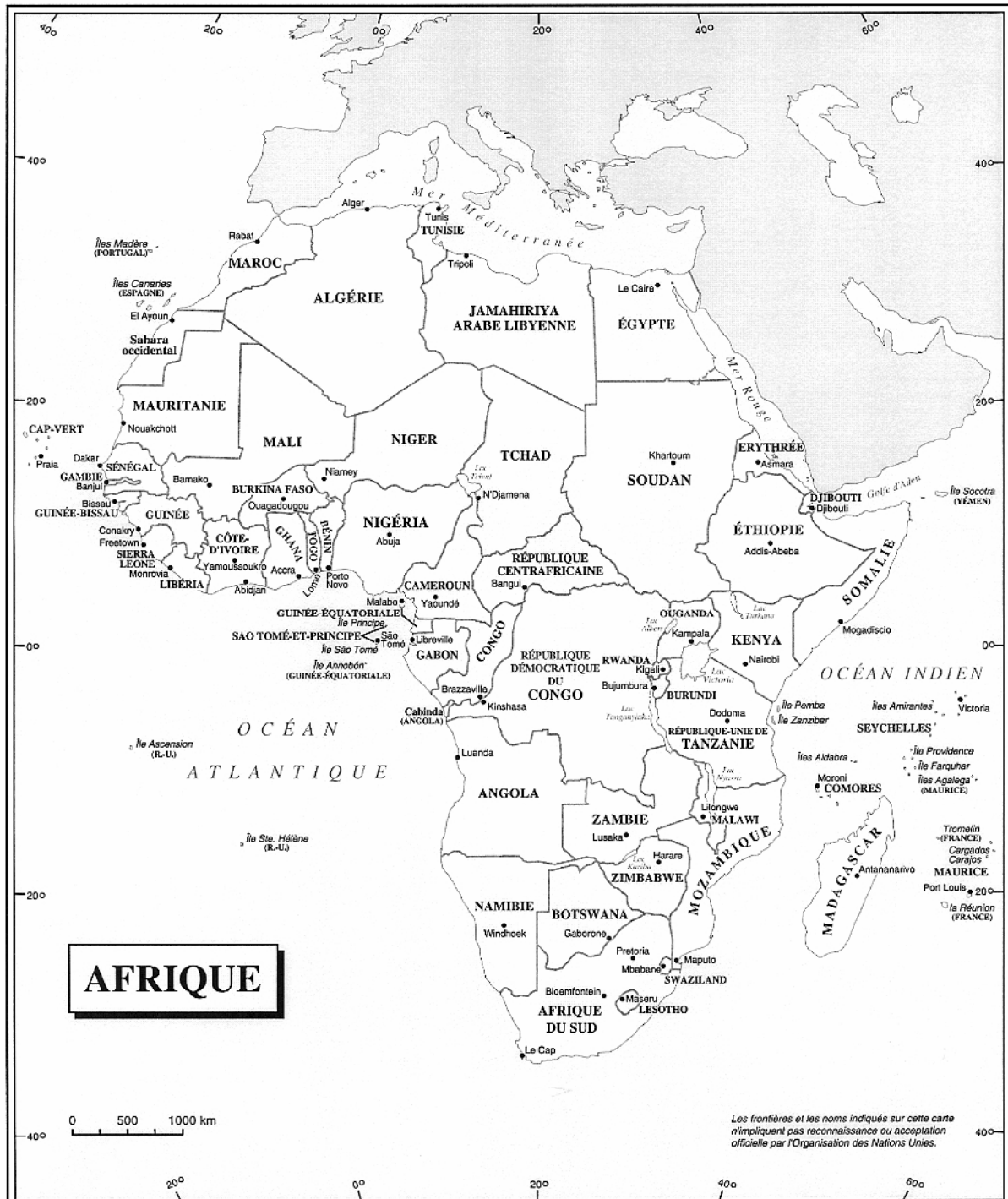
ANNEXE 23 : Structure des exportations de marchandises des PMA et des sous-groupes de PMA, 1981-1983, 1987-1989 et 1997-1999.

ANNEXE 24 : Classification des PMA en fonction de la source de leurs recettes d'exportation, fin années 90.

ANNEXE 25 : Termes de l'échange des produits de base hors combustibles des PMA, 1986-1999.

ANNEXE 26 : Carte politique de l'Afrique en fonction du degré de démocratie.

ANNEXE 1 : Carte de l'Afrique.



Map No. 4045 Rev. 2 (F) UNITED NATIONS
March 2001

Department of Public Information
Cartographic Section

Les instruments de la Banque mondiale

LES INSTRUMENTS DE LA BIRD ET DE L'AID		
Rubrique	BIRD	AID
Sources de financement	Emprunts sur les marchés, rémunération du capital	Contributions des gouvernements
Termes des prêts	12-20 ans avec une période de grâce de 3-5 ans, taux d'intérêt à 6,18 %.	35-40 ans avec une période de grâce de 10 ans, 0 % d'intérêts
Conditions d'éligibilité	Pays membres avec un revenu annuel par habitant entre 1.505 dollars et 5.445 dollars	Pays membres avec un revenu annuel par habitant inférieur à 925 dollars (année fiscale 1999)
Bénéficiaires	Gouvernements, agences gouvernementales et entreprises privées bénéficiant d'une garantie gouvernementale	Gouvernements, États ou organisations privées
Engagements	Année fiscale 1999 : 22,2 milliards de dollars pour des projets	Année fiscale 1999 : 6,8 milliards de dollars pour des projets

Source : Banque mondiale, Business Briefing, 9 décembre 1999.

LES INSTRUMENTS DE PRÊT DE LA BANQUE MONDIALE

1. Les prêts d'investissement

La BIRD utilise plusieurs instruments pour soutenir des activités d'investissement, que celles-ci fassent l'objet d'un projet spécifique ou s'inscrivent dans un programme d'investissement. On peut répertorier les instruments suivants :

- Les *prêts d'investissement spécifique* financent soit la création d'actifs productifs ou d'infrastructures économiques, soit leur remise en état pour leur permettre de fonctionner à pleine capacité ;
- Les *prêts sectoriels d'investissement et d'entretien* visent à mettre en cohérence les investissements, les politiques et la performance d'un secteur ou d'un sous-secteur et les priorités économiques prédéfinies.
- Les *prêts à des intermédiaires financiers* ont pour objet de promouvoir le développement des institutions financières en fournissant des fonds à des intermédiaires qui les utiliseront pour leurs opérations générales de crédit ou pour le développement de certains secteurs ou sous-secteurs dans un environnement concurrentiel.
- Les *prêts d'urgence à un pays sinistré* ont pour objectif d'aider les pays dont l'économie vient d'être gravement perturbée par une crise majeure (guerre, troubles civils, catastrophe naturelle, etc.) à restaurer leurs actifs et leur productivité.
- Les *prêts d'assistance technique* doivent permettre de renforcer les moyens d'action des entités responsables des politiques publiques, des stratégies et des réformes institutionnelles dans des domaines comme la réforme et la privatisation des entreprises publiques, la réforme de la fonction publique et du

système judiciaire, la gestion des budgets publics et l'élaboration de la politique économique.

En outre, la direction de la BIRD a entrepris de mettre au point une série de nouveaux outils de prêt. Les premiers de ces nouveaux produits sont les instruments de prêt évolutif qui incluent, depuis une décision du conseil d'administration en date du 4 septembre 1997 :

- Les *prêts au développement des connaissances et à l'innovation* (PDCI) financent de petits programmes qu'il importe d'exécuter dans les meilleurs délais pour renforcer les capacités, explorer des initiatives prometteuses, ou tester et perfectionner des modèles d'origine locale avant de les appliquer à grande échelle. Leur montant est peu élevé et ne dépasse pas 5 millions de dollars. Leur approbation relève de la direction et non des administrateurs.
- Les *prêts-programmes évolutifs* (PPE) assurent le financement d'un programme de développement à long terme par une série de prêts successifs. La décision d'octroyer un nouveau prêt est prise sur la base des résultats obtenus au regard de points de repère et d'indicateurs convenus, après examens périodiques et évaluation des progrès réalisés et de l'évolution des besoins. L'approbation de l'ensemble du programme à long terme et du premier prêt relève des administrateurs, mais les prêts suivants sont approuvés par la direction de la BIRD, sous la supervision des administrateurs.

2. Les prêts d'ajustement

- Les *prêts d'ajustement structurel* visent à soutenir des réformes déterminées des politiques publiques et du cadre institutionnel. Ils sont subordonnés à la conclusion d'un accord sur un cadre macroéconomique satisfaisant et sur un programme d'action gouvernemental dont l'avancement puisse être contrôlé selon un calendrier convenu.
- Les *prêts d'ajustement sectoriel* soutiennent de vastes réformes des politiques publiques et du cadre institutionnel de secteurs prioritaires. Ils sont subordonnés aux mêmes conditions que les prêts d'ajustement structurel.
- Les *prêts de réhabilitation* soutiennent la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement pour aider le secteur privé. À cet effet, ils procurent les devises nécessaires à la remise en état d'infrastructures et d'équipements productifs d'une importance cruciale.
- Les *prêts pour la réduction de l'encours et du service de la dette* sont destinés à aider les pays lourdement endettés admissibles par le financement d'une opération agréée de réduction de leur dette commerciale, afin de ramener leur endettement à un niveau soutenable.

Le 22 octobre 1998, le conseil d'administration a approuvé la création de deux nouveaux instruments financiers pour aider les pays affectés par la crise financière internationale à faire face à des besoins exceptionnels et à engager des réformes structurelles sans délai : il s'agit des prêts d'ajustement structurel programmé et des prêts spéciaux d'ajustement structurel spécial.

ANNEXE 3 : Les instruments du FMI.

Les instruments du FMI

LES FACILITÉS DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL				
Facilités	Limites d'accès (en % de la quote-part)	Calendrier des tirages	Échéancier de remboursement (1)	Éligibilité
Accords de confirmation (1952)	Plafond annuel : 68 % Encours maximal : 300 %	Tirages trimestriels	3 et demi à 5 ans	Tous les pays membres qui entreprennent un programme d'ajustement
Mécanisme élargi de crédit (1974)	Plafond annuel : 68 % Encours maximal : 300 %	Tirages trimestriels	4 et demi à 10 ans	Tous les pays membres qui entreprennent un programme d'ajustement
Facilité d'ajustement structurel (1986-1996)	Première année : 15 % Deuxième année : 20 % Troisième année : 15 %	Tirages annuels	5 et demi à 10 ans	Liste de 71 pays à faibles revenus satisfaisant certains critères
Facilité d'ajustement structurel renforcée (1988-1999)	Maximum : 190 % Cas exceptionnel : 255 %	Tirages trimestriels	5 et demi à 10 ans	Liste identique à celle de la FAS
Facilité de financement compensatoire et pour les imprévus (1988-1999) (2)	Accès maximal : 95 % Volet compensatoire : 30 % Volet « imprévus » : 30 % Importation de céréales : 15 % Tranche optionnelle : 20 %	Après l'accord du conseil d'administration	3 et demi à 10 ans	En complément d'un accord de confirmation, d'une facilité élargie ou d'une FAS/FASR
Ressources pour la réduction de l'encours et du service de la dette (1989)	Ressources d'appoint de 30 %	Après l'accord du conseil d'administration	3 et demi à 10 ans	En complément d'un accord de confirmation ou d'une facilité élargie
Facilité pour la transformation systémique (1993-1995)	Accès maximal de 50 %	Deux tirages du même montant séparés de 6 à 12 mois	4 et demi à 10 ans	Facilité temporaire accessible jusque la fin de 1994, réservée à certains États membres (3)
Facilité de réserve supplémentaire (1997)	-	Tirages annuels	1 an à 2 ans et demi	Pays bénéficiant d'accords de confirmation ou élargis
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (1999)	Entre 75 % et 125 % de la quote-part	Tirages semestriels	5 ans et demi à 10 ans	-
Lignes de crédit préventives (1999)	Entre 75 % et 125 % de la quote-part	Tirages annuels	1 an à 2 ans et demi	Pays membres préoccupés par les risques de contagion, qui appliquent des politiques qui ne risquent guère de les amener à utiliser les ressources du FMI
Mécanisme de financement compensatoire (2000)	30 % des quotes-parts	Tirages trimestriels	3 ans et quart à 5 ans	-

(1) Le taux d'intérêt sur les ressources empruntées est le même pour toutes les facilités, à l'exception de la FAS et de la FASR pour lesquelles le taux d'intérêt était de 0,5 % par an.

(2) Le volet « financement pour imprévus » a été supprimé en janvier 2000.

(3) La FTS est un mécanisme destiné à fournir une aide financière aux États membres qui subissent de graves déséquilibres dans leur balance des paiements en raison de la mise en place d'un système de commerce extérieur fondé sur le marché. Ces critères correspondent aux pays membres de l'ancien CAEM et de l'ex-URSS et aux pays qui avaient des liens commerciaux étroits avec eux.

ANNEXE 4 : Liste des pays pauvres très endettés.

AFRIQUE : 30 PAYS, DETTE TOTALE : 156 MILLIARDS DE DOLLARS

(* Pays en guerre ou sortant d'un conflit)

Angola*
Bénin
Burkina Faso
Burundi*
Cameroun
Côte d'Ivoire
Éthiopie*
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau*
Guinée équatoriale
Kenya
Libéria*
Madagascar
Mali
Mozambique*
Niger
Nigéria
Ouganda
République centrafricaine*
République démocratique du Congo*
République-Unie de Tanzanie
Rwanda*
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone*
Somalie*
Soudan*
Tchad*
Zambie

AMÉRIQUE LATINE : 4 PAYS, DETTE TOTALE : 17 MILLIARDS DE DOLLARS

Bolivie
Guyana
Honduras (catastrophe naturelle)
Nicaragua (catastrophe naturelle)

ASIE : 3 PAYS, DETTE TOTALE : 34 MILLIARDS DE DOLLARS

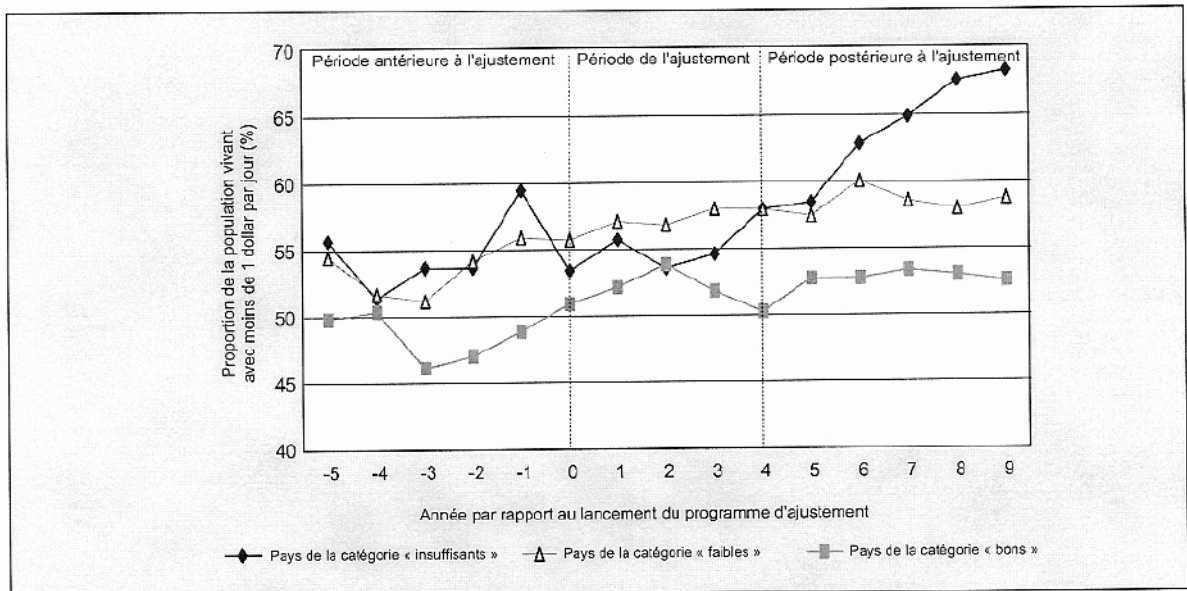
Myanmar (crise larvée)
République démocratique populaire lao
Viet Nam

MOYEN-ORIENT : 1 PAYS, DETTE TOTALE : 6 MILLIARDS DE DOLLARS

Yémen (crise larvée)

ANNEXE 5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté dans les PMA Africains en fonction du degré de respect des conditions fixées dans les programmes d'ajustement structurel.

ÉVOLUTION DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA AFRICAINS EN FONCTION DU DEGRÉ DE RESPECT DES CONDITIONS FIXÉES DANS LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL
(En pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED. La classification des pays et les années où l'ajustement est censé avoir commencé sont tirées de la Banque mondiale (1997).

Note: Les moyennes des groupes de pays ne sont pas pondérées. Les pays concernés et les années où l'ajustement est censé avoir commencé (année 0) sont les suivants: pays de la catégorie « bons » (Bénin, 1989; Gambie, 1987; Malawi, 1981; Mali, 1988; Mauritanie, 1986; Mozambique, 1988; Sierra Leone, 1992; et République-Unie de Tanzanie, 1987); pays de la catégorie « faibles » (Burkina Faso, 1991; Guinée, 1986; Guinée-Bissau, 1985; Madagascar, 1985; Niger, 1986; Sénégal, 1986; Togo, 1983; Ouganda, 1988; et Zambie, 1991); et pays de la catégorie « insuffisants » (Burundi, 1986; République centrafricaine, 1987; Tchad, 1989; République démocratique du Congo, 1986; Rwanda, 1991; Somalie, 1986; et Soudan, 1980).

ANNEXE 6 : Structure des échanges.

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Imports de biens et services (en % du PIB)		Exports de biens et services (en % du PIB)		Exports de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exports de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exports de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1989)
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	
	101 Samoa	..	82	..	33	4	..	0	
102 Kirghizistan	50	55	29	43	..	40 ^b	..	20 ^b	..	5 ^b	..
103 Guyana	80	111	63	97	70
104 El Salvador	31	43	19	28	62	50	38	48	0	6	112
105 Moldova, Rép. de	51	77	49	50	..	66	..	33	..	3	..
106 Algérie	25	22	23	42	97	98	3	2	..	4 ^b	36
107 Afrique du Sud	19	26	24	29	30 ^d	33 ^d	22 ^d	54 ^d	0	1	..
108 Rép. arabe syrienne	28	35	28	38	64	90	36	8	0	1	57
109 Viet Nam	33	..	26
110 Indonésie	24	31	25	39	65	43	35	57	1	16	56
111 Guinée équatoriale	70	58	32	95
112 Tadjikistan	35	85	28	81
113 Mongolie	53	82	24	65
114 Bolivie	24	25	23	18	95	71	5	29	52
115 Egypte	33	23	20	16	57	58 ^b	42	37 ^b	..	(.) ^b	49
116 Honduras	40	56	36	42	91	67	9	33	..	2 ^b	95
117 Gabon	31	35	46	37	49
118 Nicaragua	46	81	25	40	92	92	8	8	..	5	64
119 Sao Tomé-et-Principe	72	82	14	33
120 Guatemala	25	28	21	20	76	68	24	32	..	8	77
121 Salomon, Iles	73	..	47
122 Namibie	56	56 ^b	47	49 ^b	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e
123 Maroc	32	37	26	31	48	36	52	64	..	12 ^b	116
124 Inde	10	17	7	14	28	19 ^b	71	79 ^b	2	4 ^b	148
125 Swaziland	76	81	76	66	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e	70
126 Botswana	50	33 ^b	55	28 ^b	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e
127 Myanmar	5	1 ^b	3	(.) ^b	26
128 Zimbabwe	23	31	23	30	68	72	31	28	2	2	115
129 Ghana	26	70	17	49	..	85	..	15	..	14 ^b	47
130 Cambodge	13	47	6	40
131 Vanuatu	77	..	46	13	..	20
132 Lesotho	122	88	17	28	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e	73
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	49	42 ^b	41	45 ^b	89	98	10	2	..	42 ^c	..
134 Kenya	31	36	26	26	71	79	29	21	4	4	110
135 Cameroun	17	27	20	31	91	92 ^b	9	5 ^b	3	1 ^b	84
136 Congo	46	42	54	79	71
137 Comores	37	32	14	26	8	..	1	57
Faible développement humain											
138 Pakistan	23	19	16	16	21	15	79	85	(.)	(.)	107
139 Soudan	..	16	..	17	3 ^c	..	(.) ^c	61
140 Bhoutan	32	60	28	30	..	60 ^b	..	40 ^b
141 Togo	45	50	33	36	89	69	9	31	0	0	109
142 Népal	21	32	11	24	..	23 ^b	83	77 ^b	..	(.) ^c	..
143 Rép. dém. pop. lao	..	48 ^c	..	36 ^c
144 Yémen	20	41	14	50	..	99 ^c	..	1 ^c	..	0 ^c	..
145 Bangladesh	14	19	6	14	..	9 ^c	77	91 ^c	(.)	(.) ^c	97
146 Haïti	29	27	16	12	15	..	85	..	14	..	48
147 Madagascar	27	35	17	25	85	48 ^b	14	50 ^b	8	3 ^b	101
148 Nigeria	29	41	43	52	..	100	..	(.)	..	13 ^b	33
149 Djibouti	..	63	..	45	44	..	8
150 Ouganda	19	26	7	10	..	94	..	6	..	10 ^b	20

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1999	
	151	Tanzanie, Rép.-Unie de	37	23	13	15	..	84 ^b	..	15 ^b	..	6 ^b
152	Mauritanie	61	57	46	41	144
153	Zambie	37	46	36	31	40
154	Sénégal	30	40	25	31	77	69	23	30	..	13 ^b	102
155	Congo, Rép. dém. du	29	..	30	74
156	Côte d'Ivoire	27	39	32	46	..	85	..	14	82
157	Erythrée	..	86	..	16
158	Bénin	26	29	14	15	..	97 ^c	..	3 ^c	..	(.) ^c	101
159	Guinée	31	31	31	26	..	70	..	30
160	Gambie	72	61	60	48	..	94 ^c	..	5 ^c	..	17 ^c	..
161	Angola	21	74	39	90	100	..	(.)	71
162	Rwanda	14	24	6	8	160
163	Malawi	33	38	24	26	95	..	5	..	(.)	..	65
164	Mali	34	40	17	25	2	85
165	Rép. centrafricaine	28	16	15	13	41
166	Tchad	29	32	13	17	85
167	Guinée-Bissau	37	58	10	32	83
168	Ethiopie	12	31	8	15	10	..	(.)	..
169	Burkina Faso	26	30	13	11	170
170	Mozambique	36	39	8	15	..	90 ^b	..	10 ^b	..	2 ^b	34
171	Burundi	28	24	8	9	(.)	51
172	Niger	22	23	15	15	..	97 ^c	..	2 ^c	..	5 ^c	41
173	Sierra Leone	25	33	24	17	105
<hr/>												
Pays en développement		26	32	26	34	38	28	60	71	..	23	..
Pays les moins avancés		23	31	14	22
Pays arabes		39	29	40	40	81	81	20	19	..	2	..
Asie de l'Est et Pacifique		40	51	41	56	24	13	75	86	..	31	..
Amérique latine et Caraïbes		12	18	14	17	66	51	34	48	6	16	..
Asie du Sud		15	19	11	18	..	40	71	58	..	3	..
Afrique subsaharienne		26	33	27	32	..	57	..	36	..	8	..
Europe centrale et orientale et CEI		25	41	25	49	..	42	..	52	..	11	..
OCDE		18	21 ^b	18	21 ^b	20	15	78	81	17	20	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé		18	20 ^b	18	20 ^b	19	16	78	81	18	19	..
Développement humain élevé		20	22 ^b	20	22 ^b	20	16	78	82	18	22	..
Développement humain moyen		19	27	20	30	49	40	48	58	..	13	..
Faible développement humain		24	28	20	24	..	59	..	32	..	1	..
Revenu élevé		19	21 ^b	19	22 ^b	19	15	78	82	18	22	..
Revenu intermédiaire		20	29	21	32	43	35	54	63	..	16	..
Revenu faible		20	28	17	28	..	45	..	53	..	7	..
Monde		20	22 ^b	20	23 ^b	24	20	73	77	..	20	..

a. Le rapport entre l'indice des prix à l'exportation et celui à l'importation est calculé en prenant pour référence l'année 1980. Les chiffres supérieurs à 100 indiquent une augmentation du prix des exportations par rapport à celui des importations. b. Données se rapportant à 1999. c. Données se rapportant à 1998. d. Ces données se rapportent à l'Union douanière de l'Afrique australe, qui comprend l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. e. Compris dans les données relatives à l'Afrique du Sud.

Sources : Colonnes 1-4, 7-10 : Banque mondiale, 2002b, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonnes 5 et 6 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2001b) relatives aux échanges et exportations de denrées, de matières premières agricoles, de combustibles, de minerais et de métaux. Colonne 11 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) sur les termes de l'échange.

ANNEXE 7 : Evolution des indices des prix de certains produits primaires importants pour les PMA, 1997-2000.

TABLEAU 4. ÉVOLUTION DES INDICES DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS PRIMAIRES IMPORTANTS POUR LES PMA, 1997-2001

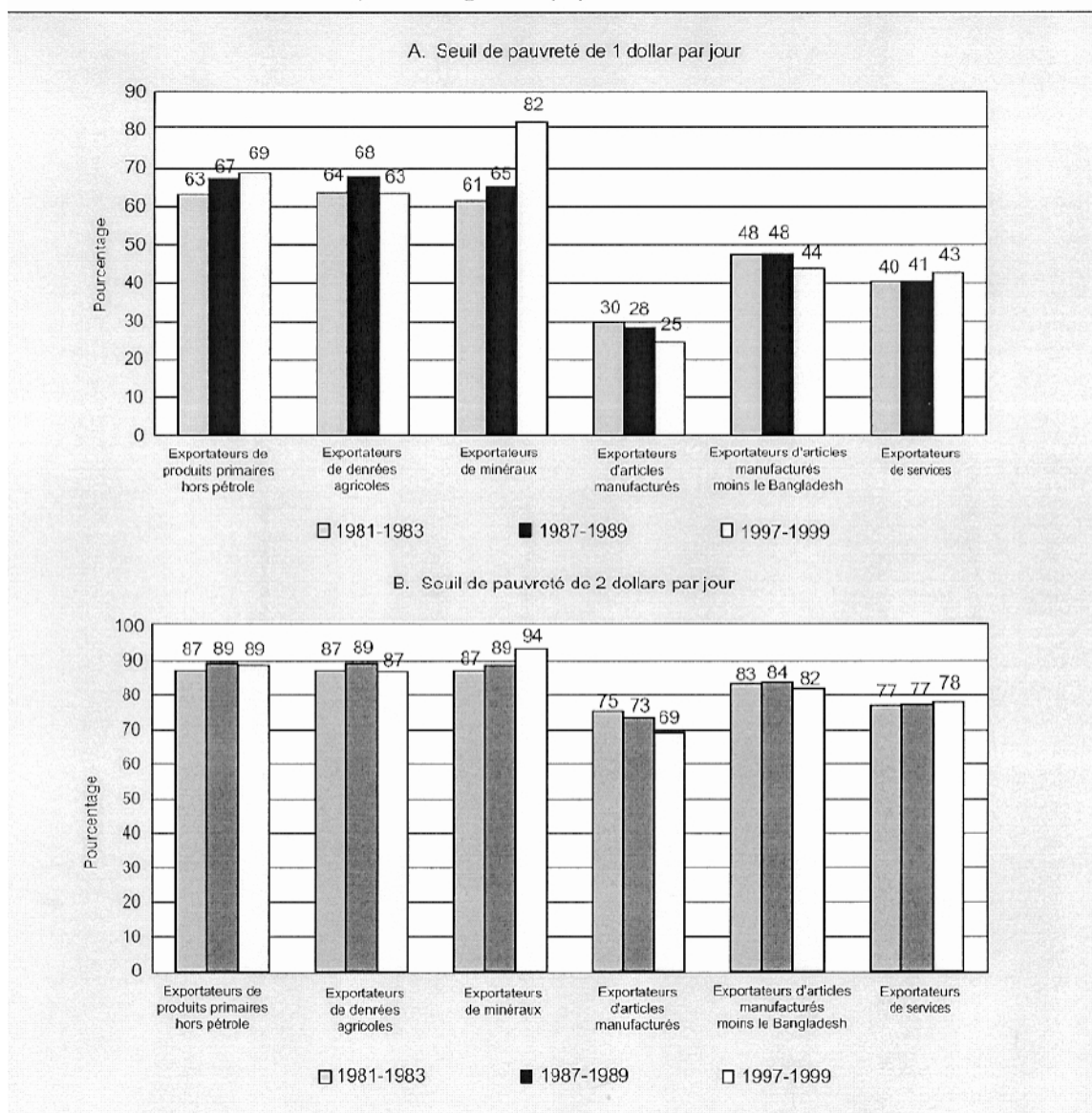
	1997 <i>Indice</i>	1998	1999	2000	2001
Produits alimentaires et assimilés	100	87	71	69	69
Cacao	100	104	71	56	70
Café	100	82	64	48	34
Farine de poisson	100	109	65	68	80
Riz	100	101	82	67	57
Sucre	100	79	55	72	76
Thé	100	104	97	104	83
Blé	100	79	74	76	80
Matières premières agricoles	100	89	80	82	80
Coton	100	82	66	74	61
Tabac	100	94	88	85	85
Minéraux, minerais et métaux	100	84	82	92	83
Cuivre	100	72	70	83	73
Or	100	89	84	84	82
<i>Pour mémoire</i> : Pétrole brut	100	68	95	147	127

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après le *Bulletin des prix des produits de base* de la CNUCED.

ANNEXE 8 : Incidence de la pauvreté dans les PMA regroupés en fonction de la spécialisation de leurs exportations, 1981-1983, 1987-1989, et 1997-1999.

GRAPHIQUE 36. INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA REGROUPÉS EN FONCTION DE LA SPÉCIALISATION DE LEURS EXPORTATIONS, 1981-1983, 1987-1989 ET 1997-1999

(En pourcentage de la population totale)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED.

Les pays sont groupés en fonction de la structure de leurs exportations à la fin des années 90. Voir le tableau 2 de l'annexe pour la classification des pays. Les données n'étaient pas disponibles pour les pays suivants: Afghanistan, Cambodge, Érythrée, Guinée équatoriale, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Yémen. L'Angola a également été omis faute de données suffisantes pour le faire figurer dans les exportateurs de pétrole.

ANNEXE 9 : Priorité dans les dépenses publiques.

17 Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation (en % du FNB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires (en % du PIB) ^a		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^b	
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1990	1998	1990	2000	1990	2000
101 Samoa	2,8	4,8 ^e	2,7	3,6
102 Kirghizistan	9,7	5,3	4,7	2,2 ^e	..	1,9	..	13,3
103 Guyana	8,5	5,0	2,9	4,5	0,9	..	74,5	16,2
104 El Salvador	3,1 ^f	2,5	1,4	2,6	2,7	0,7	4,3	2,8
105 Moldova, Rép. de	3,6	10,6	4,4	2,9 ^e	..	0,4	..	10,5
106 Algérie	9,8	5,1 ^m	3,0	2,6	1,5	3,5	14,2	8,4
107 Afrique du Sud	6,1	7,6	3,1	3,3	3,8	1,5	..	3,1
108 Rép. arabe syrienne	4,8	4,2	0,4	0,9	6,9	5,5	9,7	2,0
109 Viet Nam	..	3,0	0,9	0,8	7,9	..	2,7	4,2
110 Indonésie	0,9 ^{l,3}	1,4 ^o	0,6	0,8 ^e	1,3	1,1	8,7	12,2
111 Guinée équatoriale	1,7 ^f	1,7 ^f	1,0	3,9	0,4
112 Tadjikistan	..	2,2	4,9	5,2	..	1,2	..	8,8
113 Mongolie	11,7	5,7	6,4	..	5,7	2,5	..	3,0
114 Bolivie	2,1	4,9	2,1	4,1	2,4	1,5	7,9	8,0
115 Egypte	4,5	4,8	1,8	..	3,5	2,3	7,1	1,8
116 Honduras	4,8	3,6	3,2	3,9	..	0,6 ^e	12,8	9,7
117 Gabon	5,8	2,9 ^m	2,0	2,1	..	0,3 ^l	3,0	9,5
118 Nicaragua	5,4	3,9 ^m	7,0	8,5	2,1	1,1	1,6	12,5
119 Sao Tomé-et-Principe	3,8	4,9	9,5
120 Guatemala	1,9 ^o	1,7 ^o	1,8	2,1	1,5	0,8	2,8	2,3
121 Salomon, Iles	4,7 ^f	3,8 ^f	5,0	5,5	3,3
122 Namibie	..	9,1	3,7	3,3 ^e	5,7 ^k	3,3
123 Maroc	6,2 ^o	5,3 ^o	0,9	1,2	4,1	4,2	6,9	10,0
124 Inde	3,2	3,2	0,9	..	2,7	2,4	2,6	2,2
125 Swaziland	5,6	5,7	1,9	2,5	1,5	1,6	5,6	1,6
126 Botswana	7,3	8,6	1,7	2,5	4,1	3,7	2,8	1,3
127 Myanmar	1,9 ^o	1,2 ^{l,3}	1,0	0,2	3,4	1,7
128 Zimbabwe	7,7	7,1 ^f	3,2	3,0 ^e	4,5	4,8	5,4	6,4
129 Ghana	3,4	4,2	1,3	1,7 ^e	0,4	1,0	6,3	9,1
130 Cambodge	..	2,9	..	0,6	2,4	2,4	2,7	1,0
131 Vanuatu	7,4	4,8	2,6	1,6	1,0
132 Lesotho	4,1	8,4	2,6	..	3,9	3,1 ^e	3,8	7,3
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,1	2,5	2,1	0,8	17,2	8,0
134 Kenya	7,1	6,5	2,4	2,4	2,9	1,8	9,3	4,6
135 Cameroun	2,8	..	0,9	1,0	1,5	1,3	4,7	6,3
136 Congo	4,9 ^f	6,1	1,5	2,0	19,0	1,3
137 Comores	2,9	0,4	1,3
Faible développement humain								
138 Pakistan	3,1	2,7	1,1	0,7 ^e	5,8	4,5	4,8	4,6
139 Soudan	..	1,4	0,7	..	3,6	3,0	0,4	0,5
140 Bhoutan	3,7	4,1	1,7	3,2	1,8	1,4
141 Togo	4,9	4,5	1,4	1,3	3,2	..	5,3	2,4
142 Népal	2,2	3,2	0,8	1,3	0,9	0,9	1,9	1,8
143 Rép. dém. pop. lao	0,5	2,1	0,0	1,2	1,1	2,5
144 Yémen	..	7,0	1,1	..	8,5	5,2	3,5	2,6
145 Bangladesh	1,4 ^o	2,2 ^f	0,7	1,7	1,0	1,3	2,5	1,7
146 Haïti	1,9	..	1,2	1,4	1,2	1,0
147 Madagascar	1,9 ^m	1,9	..	1,1	1,2	1,2	7,2	2,4
148 Nigeria	1,7 ^o	0,7 ^o	1,0	0,8	0,7	0,9	11,7	2,5
149 Djibouti	5,4	6,3	4,4 ^l	3,6	2,4
150 Ouganda	3,5 ^{l,3}	2,6	..	1,9	2,5	1,8	3,4	2,6

17 Priorités dans les dépenses publiques

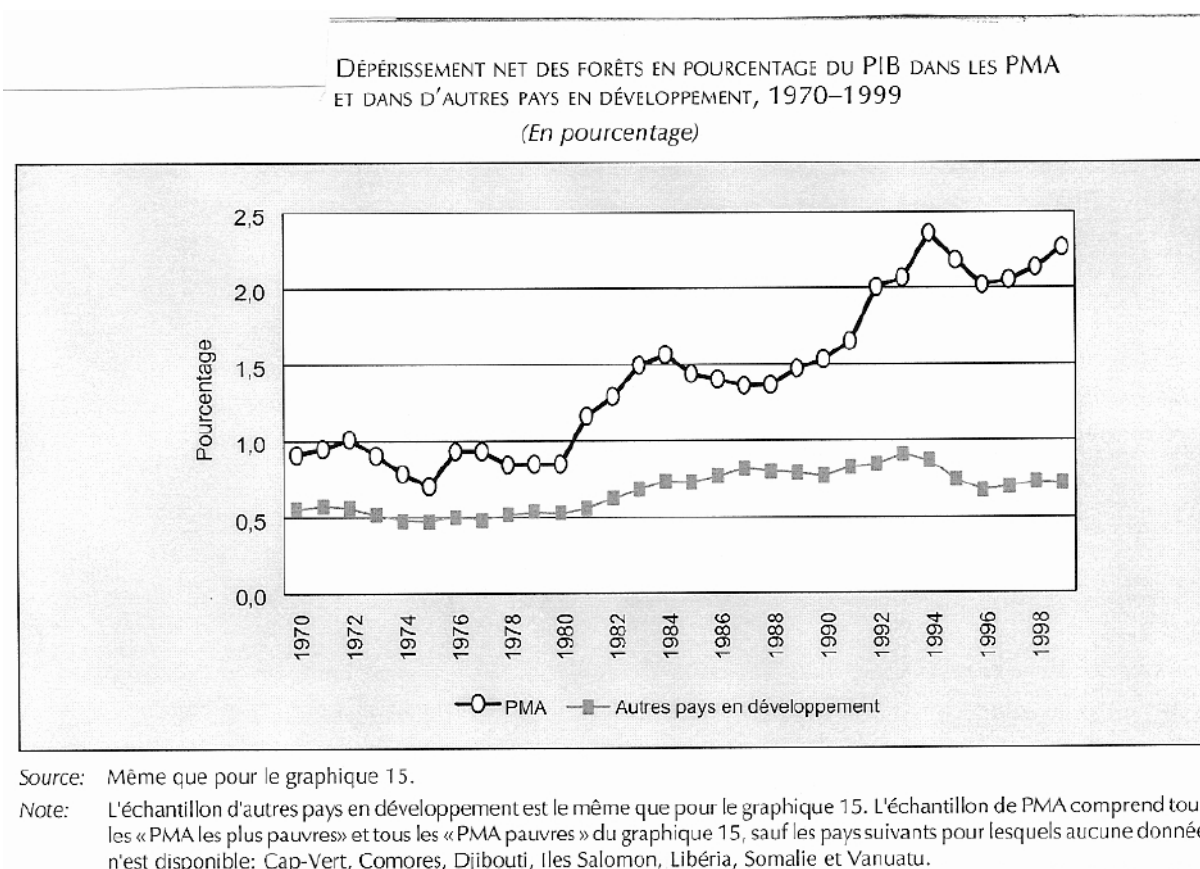
Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation (en % du PNB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires (en % du PIB) ^a		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^b	
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1990	1998	1990	2000	1990	2000
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	1,6	1,3	2,0 ^c	1,3 ^e	4,2	2,4
152 Mauritanie	..	5,1 ^g	..	1,4	3,8	..	14,3	10,7
153 Zambie	3,1	2,2	2,6	3,6	3,7	0,6	6,2	6,4
154 Sénégal	..	3,7	0,7	2,6	2,0	1,4	5,7	5,2
155 Congo, Rép. dém. du	1,0	3,7	0,3 ⁱ
156 Côte d'Ivoire	..	5,0	1,5	1,2	1,5	..	11,7	10,9
157 Erythrée	..	1,8 ^m	22,9 ^e	..	0,5
158 Bénin	..	3,2	1,6	1,6	1,8	..	2,1	3,5
159 Guinée	1,8	1,9	2,0	2,3	2,4 ^k	1,5	6,0	4,4
160 Gambie	3,7	4,9	2,2	2,3 ^e	1,1	1,1	11,9	4,4
161 Angola	6,2	..	1,4	..	5,8	21,2 ^e	3,2	13,6
162 Rwanda	3,5	..	1,7	2,0	3,7	3,0	0,8	2,0
163 Malawi	3,5	5,4	..	2,8	1,3	0,8	7,1	3,5
164 Mali	3,2	2,2	1,6	2,1	2,1	2,5	2,8	4,2
165 Rép. centrafricaine	2,6	2,0	1,6 ^k	..	2,0	1,5
166 Tchad	..	2,2	..	2,3	..	1,0 ^l	0,7	1,9
167 Guinée-Bissau	1,8	..	1,1	1,3 ^l	3,4	2,9
168 Ethiopie	3,1	4,0	0,9	1,2 ^e	8,5	9,4 ^e	3,4	2,2
169 Burkina Faso	2,3	3,6 ⁱ	1,0	1,5 ^e	3,0	1,6	1,2	2,5
170 Mozambique	2,1	..	3,6	2,8	10,1	2,5	3,2	2,3
171 Burundi	3,1	4,0	1,1	0,6	3,4	5,4	3,7	3,1
172 Niger	..	2,3 ^m	..	1,2	..	1,4 ^e	4,0	1,6
173 Sierra Leone	1,7	0,9	0,9	1,4	2,4	6,7

Note: Le dénominateur habituellement utilisé pour comparer les dépenses et l'endettement à la taille de l'économie est le PNB et non le PIB (voir les définitions des termes statistiques). Cependant, le PIB a été utilisé ici aussi souvent que possible, pour permettre des comparaisons sur l'ensemble du tableau. A quelques exceptions près, le recours à l'un et l'autre dénominateurs donne des résultats analogues.

a. En raison d'un certain nombre de limitations, il convient de faire preuve de prudence dans la comparaison des dépenses militaires sur la durée et entre les pays. Pour plus de détails sur les données, voir SIPF (2000). b. Pour les données synthétiques, se reporter au tableau 16. c. Données se rapportant à l'ensemble des dépenses publiques d'éducation, y compris les dépenses courantes et d'investissement. Voir les définitions des termes statistiques. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. d. Ces données ne sont pas strictement comparables à celles des années précédentes en raison des changements survenus dans les méthodes utilisées pour les enquêtes. e. Données concernant 1998. f. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique. g. Données relatives aux dépenses du seul ministère de l'Éducation. h. Données se rapportant à la communauté flamande uniquement. i. Données concernant la République fédérale d'Allemagne avant la réunification. j. Données se rapportant uniquement au ministère grec de l'Éducation. k. Données concernant 1991. l. Hors dépenses d'enseignement supérieur. m. Données concernant 1999. n. Données se rapportant à l'ex-Union soviétique. c. Données se rapportant au gouvernement central uniquement.

Sources: Colonnes 1 et 2: UNESCO, 2000. Colonnes 3 et 4: Banque mondiale, 2002b. Colonnes 5 et 6: SIPRI, 2002a. Colonnes 7 et 8: calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) sur le service total de la dette et le PIB.

ANNEXE 10 : Dépérissement net des forêts en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1970-1999.



ANNEXE 11 : Résultats économiques des PMA, avant et après l'adoption de programmes par la FAS/FASR.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES PMA, AVANT ET APRÈS L'ADOPTION DE PROGRAMMES PAR LA FAS/FASR

	3 années antérieures	3 années postérieures	3 années suivantes	1997-1999
<i>Taux de croissance moyen par an en termes réels (%)</i>				
PIB par habitant	-1.4	0.5	-1.4	1.4
Exportations de biens et services	0.1	6.1	3.4	6.2
Formation brute de capital	0.8	2.1	-2.6	7.6
<i>Consommation privée moyenne par habitant (dollars PPA de 1985)</i>				
	0.1	-0.1	-2.4	2.0
<i>Taux annuel moyen (en % du PIB)</i>				
Exportations de biens et services	19.6	19.2	18.8	21.0
Formation brute de capital	16.1	18.7	18.3	18.5
Épargne intérieure brute	0.7	2.5	1.1	4.1
Épargne intérieure véritable	-5.6	-4.1	-5.9	-3.6
<i>Incidence moyenne de la pauvreté (en % de la population)</i>				
<i>Seuil de pauvreté de 1 dollar par jour (dollar PPA de 1985)</i>				
	51.3	52.0	53.3	51.8
<i>Seuil de pauvreté de 2 dollar par jour (dollar PPA de 1985)</i>				
	83.1	83.7	84.1	83.3
<i>Consommation privée moyenne par habitant (dollars PPA de 1985)</i>				
	493.2	486.7	477.6	481.2

Source : Estimations de la CNUCED basées sur la Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde 2001, CD-ROM.

Note : Les chiffres sont des moyennes simples. L'échantillon inclut tous les PMA pour lesquels des données sont disponibles et qui bénéficient de programmes financés par la FASR du FMI, à l'exception de la Guinée équatoriale, de la Guinée-Bissau, du Rwanda et de la Sierra Leone. Les pays concernés sont les suivants: Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Tchad et Togo.

ANNEXE 12 : Principales caractéristiques des programmes appuyés par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

Principales caractéristiques des programmes appuyés par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC)

Il se dégage de l'évolution de la finalité de la FRPC des caractéristiques qui lui sont propres :

- une large participation du public et une internalisation plus poussée;
- l'intégration de la FRPC dans la stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté adoptée par le pays;
- des budgets nationaux faisant une place plus grande aux besoins des pauvres et à la croissance économique;
- des objectifs budgétaires suffisamment souples;
- une conditionnalité structurelle plus sélective;
- la prépondérance des mesures visant à améliorer la gestion des ressources publiques et à responsabiliser davantage les pouvoirs publics;
- une analyse de l'impact sur la pauvreté et la situation sociale des ajustements macroéconomiques et des réformes structurelles de vaste portée.

Ces caractéristiques sont étroitement reliées les unes aux autres, et l'approche globale fait apparaître la même cohésion. L'établissement du programme FRPC d'un pays sur la base du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) vise à assurer que la société civile a été associée à l'élaboration du programme, que les autorités nationales

ont la maîtrise du processus et que le programme est dûment intégré dans la stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté mise en œuvre par le pays. Les services du FMI sont tenus d'expliquer au Conseil d'administration comment ces programmes FRPC s'inscrivent dans la stratégie de réduction de la pauvreté et comment ils complètent les activités et la conditionnalité de la Banque mondiale.

L'un des résultats importants de cette approche est l'attention accrue portée aux aspects économiques de la gestion publique. Néanmoins, il faut mettre davantage l'accent sur l'impact social des profondes réformes prévues par les programmes FRPC, notamment l'effet sur les pauvres (dont l'analyse est normalement faite par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds lorsque les gouvernements n'ont pas les moyens de la réaliser eux-mêmes). Lorsque cela est nécessaire, il importe d'intégrer aux programmes des mesures visant à compenser leurs effets nuisibles sur les pauvres. Devant l'internalisation renforcée des programmes, la conditionnalité de la FRPC peut et doit devenir plus sélective, se concentrant sur les mesures essentielles au succès de la stratégie du pays, en particulier dans les domaines macroéconomique et financier.

ANNEXE 13 : Initiative renforcée en faveur des PPTE : classification des pays, fin avril 2002.

Initiative renforcée en faveur des PPTE : classification des pays, fin avril 2002

Points d'achèvement atteints (5)	Points de décision atteints (21)		Points de décision non encore atteints (12)		Pays dont l'endettement est tolérable (4)
Bolivic	Bénin	Mali	Burundi	Myanmar	Angola
Burkina Faso	Cameroun	Mauritanie	Comores	République centrafricaine	Kenya
Mozambique	Éthiopie	Nicaragua	Congo, Rép. du dém. du	Rép. dém. pop. lao	Vietnam
Ouganda	Gambie	Niger	Côte d'Ivoire ²	Soudan	Yémen ¹
Tanzanie	Ghana	Rwanda	Libéria	Togo	
	Guinée	São Tomé-et-Príncipe			
	Guinée-Bissau	Sénégal			
	Guyana	Sierra Leone			
	Honduras	Tchad			
	Madagascar	Zambie			
	Malawi				

Sources : documents PPTE; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹Le Yémen a atteint le point de décision en juin 2000. Les analyses de viabilité de sa dette indiquent que le pays a un endettement tolérable après l'application des mécanismes traditionnels d'allègement. En juillet 2001, le Club de Paris lui a accordé une réduction portant sur le stock de la dette aux conditions de Naples.

²La Côte d'Ivoire a atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative initiale, mais pas encore dans celui de l'initiative renforcée.

ANNEXE 14 : Qu'est- ce qu'un DSRP ?

Qu'est-ce qu'un DSRP?

Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont établis par les pays à faible revenu selon un processus auquel participent les parties prenantes nationales ainsi que les partenaires extérieurs du pays, notamment le FMI et la Banque mondiale. Le DSRP est mis à jour périodiquement (sur un horizon glissant allant jusqu'à cinq ans) et donne lieu à des rapports d'activité annuels; il décrit les politiques et programmes macroéconomiques, structurels et sociaux que le pays adopte pour une période de trois ans ou à un horizon plus lointain afin de promouvoir une croissance généralisée et de réduire la pauvreté, et indique les besoins de financement extérieur correspondants ainsi que les principales sources de financement.

Conscients que la préparation d'un DSRP est une tâche de longue haleine, la Banque mondiale et le FMI ont consenti à fournir une aide concessionnelle sur la base d'un DSRP intérimaire. Ce document fait le point des connaissances acquises sur l'état de pauvreté du pays et des résultats de son analyse, décrit la stratégie de réduction de la pauvreté qui est en place et expose le processus d'établissement d'un DSRP complet à caractère participatif.

Le document établi par le pays, ainsi que l'évaluation qui en est faite conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale, sont affichés sur les sites Internet des deux institutions avec le consentement du pays en question. Les DSRP et DSRP intérimaires, ainsi que les documents sur le dispositif, peuvent être consultés sur le site Internet du FMI.

ANNEXE 15 : Références des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des documents de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaires (DSRP-I).

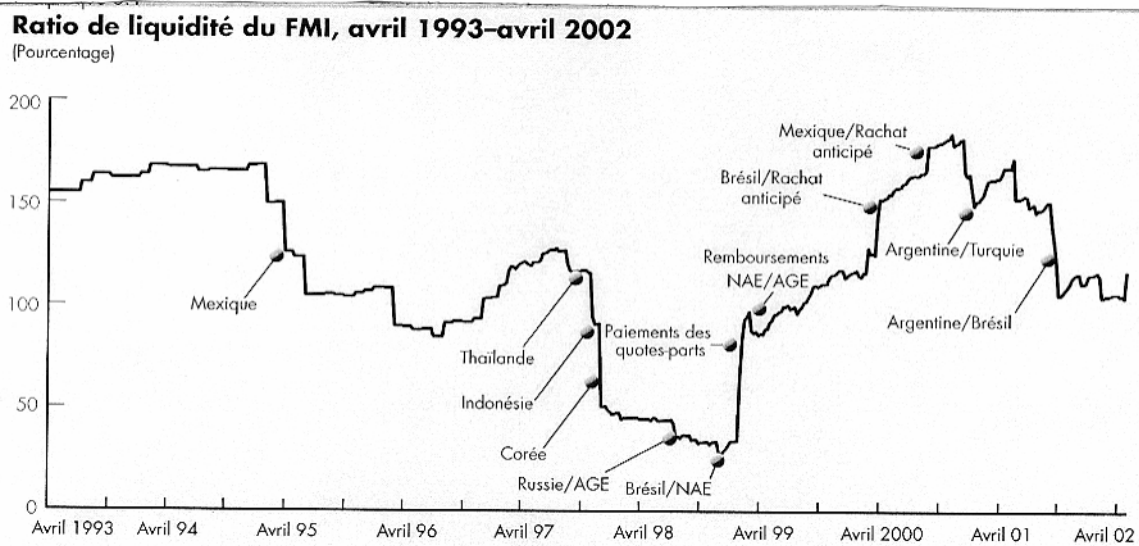
Références des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des documents de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire (DSRP-I)

Ces documents peuvent être téléchargés depuis le site de la banque mondiale (<http://www.worldbank.org/poverty/strategies/index.htm>). Les documents mentionnés dans le texte sont repris ci-après dans l'ordre alphabétique des pays, avec indication du titre et d'autres attributs s'ils sont disponibles. ainsi, si l'on trouve dans le texte la mention du DSRP-I (République centrafricaine), celle-ci renvoie au document de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire de ce pays qui contient la déclaration préliminaire du gouvernement (sans indication de la date de parution).

- DSRP-I (Bénin), 26 juin 2000
- DSRP (Burkina Faso), Ouagadougou, 25 mai 2000
- DSRP-I (République du Cameroun), 23 août 2000
- DSRP-I (République du Cap-Vert), janvier 2002, Ministère des finances et de la planification, Praia
- DSRP-I (République de Côte d'Ivoire), Cabinet du Ministre de la planification et du développement, janvier 2002
- DSRP-I (Djibouti), juin 2001
- DSRP-I (Éthiopie), 2000/01–2002/03, Addis Abeba, novembre 2000
- DSRP-I (République de Gambie), Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté, Département d'État des affaires économiques et des finances, Gouvernement de Gambie, Banjul, 5 octobre 2000
- DSRP-I (Ghana), 2000–2002, Ministère des finances, Gouvernement du Ghana, Accra, juin 2000
- DSRP-I (République de Guinée), octobre 2000
- DSRP (République de Guinée-Bissau), Document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté (intérimaire), Ministère de la solidarité sociale, de la réinsertion des combattants et de la lutte contre la pauvreté, Bissau, septembre 2000

- DSRP-I (Kenya), 2000–2003, sans date
- DSRP-I (Royaume du Lesotho), Ministère de la planification du développement, Maseru, décembre 2000
- DSRP-I (Madagascar), 20 novembre 2000
- DSRP-I (Malawi) - A Road Map, août 2000
- DSRP-I (Mali), 19 juillet 2000
- DSRP (Mauritanie), 13 décembre 2000
- DSRP (Mozambique), Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (2001-2005) (PARPA), avril 2001
- DSRP (Niger), Stratégie complète de réduction de la pauvreté, Niamey, janvier 2002
- DSRP (Ouganda), Plan d'action de l'Ouganda pour l'élimination de la pauvreté, résumé et principaux objectifs, 24 mars 2000
- DSRP-I (République centrafricaine), Déclaration préliminaire du gouvernement sur la stratégie de réduction de la pauvreté et la politique économique à moyen terme (sans date)
- DSRP (République-Unie de Tanzanie), 1er octobre 2000
- DSRP-I (Rwanda), Une approche du Plan d'action pour la réduction de la pauvreté au Rwanda. DSRP-I, novembre 2000
- DSRP-I (République du Sénégal), Document de stratégie intérimaire, document de travail, Ministère de l'économie, des finances et de la planification, 8 mai 2000
- DSRP-I (République de Sierra Leone), Freetown, juin 2001
- DSRP-I (Tchad) pour 2000–2001, 16 juillet 2000
- DSRP (Zambie), Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 2002-2004, Ministère des finances et de la planification nationale, Lusaka, mars 2002

ANNEXE 17 : Ratio de liquidité du FMI, avril 1993-avril 2002 .



ANNEXE 18 : Arriérés envers le FMI de pays ayant des obligations impayées depuis au moins six mois, par type d'obligations et durée, au 30 avril 2002.

Arriérés envers le FMI de pays ayant des obligations impayées depuis au moins six mois, par type d'obligation et durée, au 30 avril 2002
(Millions de DTS)

	Total	Type d'obligation				Durée	
		Département général (FAS comprise)	Département des DTS	Fonds fiduciaire	FRPC	Moins de 6 mois	Plus de 6 mois
Afghanistan, État islamique d'	7,3	— ¹	7,3	—	—	0,5	6,9
Congo, République dém. du	402,3	382,8	19,3	—	—	4,3	397,9
Iraq	49,7	—	49,6	—	—	1,6	48,1
Libéria	493,5	440,9	22,5	30,0	—	3,9	489,6
Somalie	214,2	196,9	9,4	7,9	—	1,9	212,2
Soudan	1.094,3	1.015,6	0,3	78,3	—	6,8	1.087,6
Zimbabwe	93,8	51,3	—	—	42,5	40,7	53,1
Total	2.355,0	2.087,5	108,4	116,2	42,5	59,6	2.295,4

¹Moins de 50.000 DTS.

ANNEXE 19 : Engagements bilatéraux d'APD des donateurs du CAD en faveur des PMA par secteur, en pourcentage du total des engagements bilatéraux d'APD.

ENGAGEMENTS BILATÉRAUX D'APD DES DONATEURS DU CAD EN FAVEUR DES PMA PAR SECTEUR,
EN POURCENTAGE DU TOTAL DES ENGAGEMENTS BILATÉRAUX D'APD
(En pourcentage)

	1994-1997	1998-2000
Infrastructures et services sociaux	32,1	34,3
Infrastructures et services économiques, secteurs productifs et questions multisectorielles/transsectorielles	31,4	23,2
Aide en nature/aide-programme	12,6	13,9
Mesures relatives à la dette	11,7	15,7
Aide d'urgence	7,9	9,1
Autres	4,3	3,8
Total	100,0	100,0

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après OCDE, *International Development Statistics 2002*, CD-ROM.

ANNEXE 20 : Apports nets d'APD aux PMA provenant de l'ensemble des donateurs, 1994-2000.

APPORTS NETS D'APD AUX PMA PROVENANT DE L'ENSEMBLE DES DONATEURS, 1994-2000							
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
APD nette (<i>millions de dollars courants</i>)	16 825,5	17 241,7	14 084,6	13 035,8	12 806,2	12 325,0	12 477,8
APD nette par habitant (<i>dollars courants</i>)	29,3	29,3	23,5	21,2	20,4	19,2	19,0
APD nette réelle (<i>millions de dollars de 1999</i>)	16 652,3	15 404,7	12 827,9	12 884,8	12 896,2	12 325,0	13 256,4
APD nette réelle par habitant (<i>dollars de 1999</i>)	29,0	26,2	21,4	21,0	20,5	19,2	20,2

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur des données de l'OCDE/CAD disponibles en ligne.

ANNEXE 21 : Prix du café payés aux producteurs dans les PMA exportateurs, 1995, 1998 et 2000.

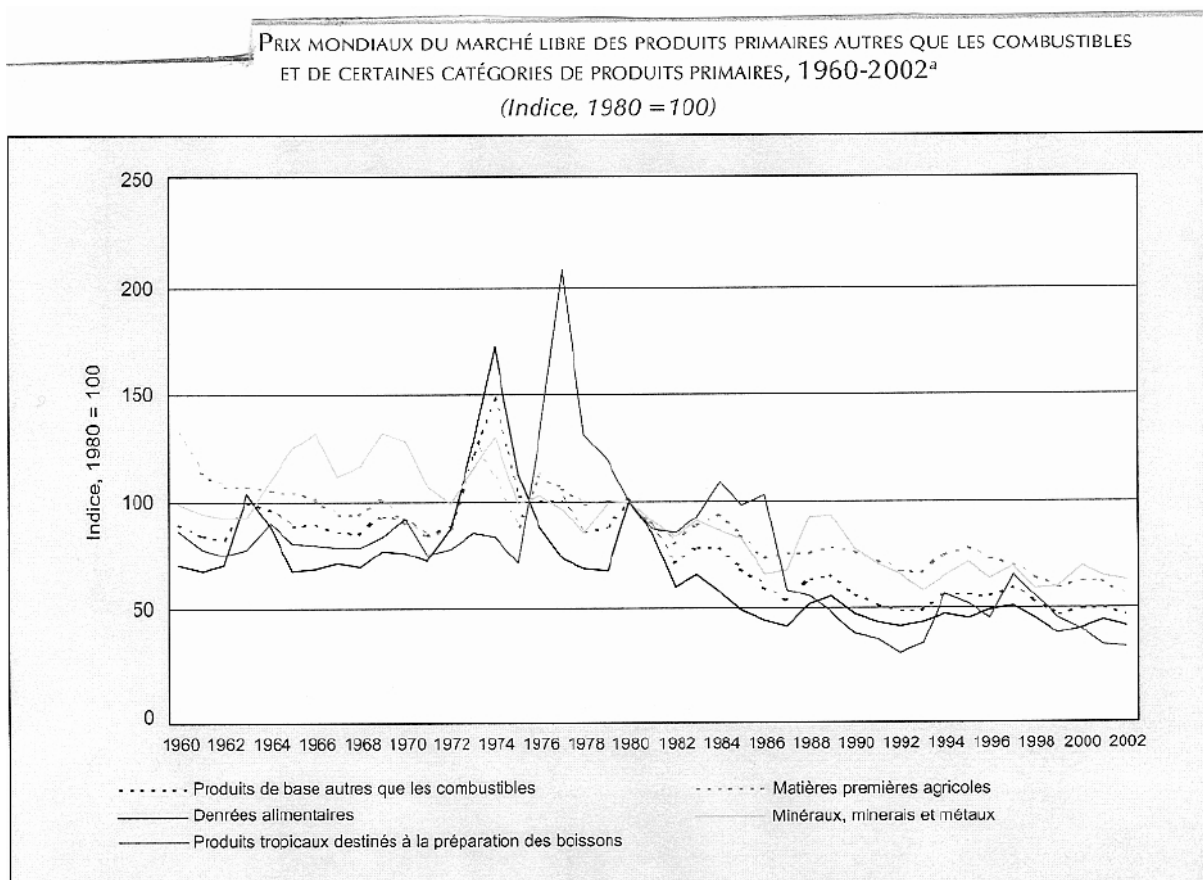
PRIX DU CAFÉ PAYÉS AUX PRODUCTEURS DANS LES PMA EXPORTATEURS, 1995, 1998 ET 2000
(En cents des États-Unis par livre, aux prix courants)

	1995	1998	2000
Arabicas colombiens doux			
République-Unie de Tanzanie	71,32	70,95	64,00 ^a
Autres arabicas dpoux			
Burund	53,04	48,94	33,20
Haïti	26,93	..	24,28 ^a
Madagascar	88,61	52,14	20,82
Malawi	108,96	67,36	48,99
Ouganda	109,80	117,34	76,29
Rép, démocratique du Congo	81,65
Rwanda	56,92	46,29	26,38
Zambie	107,84
Arabicas brésiliens			
Éthiopie	73,32	88,68	49,86
Robustas			
Angola	29,49	49,90	45,36 ^a
Burundi	41,11
Madagascar	66,46	43,45	17,35
Ouganda	94,41	115,02	26,07
République centrafricaine	58,31	34,02	16,44
Rép, démocratique du Congo	45,36
République-Unie de Tanzanie	48,14	27,13	17,78 ^a
Togo	69,08	48,60	12,40

Source : Organisation internationale du café (2001).

a 1999.

ANNEXE 22 : Prix mondiaux du marché libre des produits primaires autres que les combustibles et de certaines catégories de produits primaires autres que les combustibles et de certaines catégories de produits primaires, 1960-2002.



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après CNUCED, *Bulletin des prix des produits de base*.

a Les chiffres de 2002 sont fondés sur le premier trimestre.

ANNEXE 23 : Structure des exportations de marchandises des PMA et des sous-groupes de PMA, 1981-1983, 1987-1989 et 1997-1999.

STRUCTURE DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DES PMA ET DES SOUS-GROUPES DE PMA,^a
1981-1983, 1987-1989 ET 1997-1999
(En pourcentage des exportations totales de marchandises)

	PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole			PMA exportateurs de pétrole			PMA exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services			PMA exportateurs d'articles manufacturés			Tous PMA		
	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999
Produits primaires															
Non transformés	64,6	63,9	73,6	91,0	94,1	96,0	47,3	38,3	23,5	47,3	35,5	20,3	66,0	64,4	62,4
Transformés	25,7	27,2	12,2	7,8	4,5	2,8	23,2	14,5	6,0	15,1	4,8	2,5	21,4	18,8	7,8
Total	90,3	91,2	85,8	98,8	98,5	98,8	70,5	52,8	29,6	62,4	40,3	22,8	87,5	83,2	70,1
Articles manufacturés															
Simple	8,6	7,2	11,2	0,7	0,7	0,7	25,5	42,4	65,6	33,8	56,1	74,6	10,9	14,6	26,9
Complexes	1,1	1,7	3,0	0,5	0,7	0,5	4,0	4,8	4,9	3,8	3,6	2,6	1,6	2,3	3,0
Total	9,7	8,8	14,2	1,2	1,5	1,2	29,5	47,2	70,4	37,6	59,7	77,2	12,6	16,8	29,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Note : Moyennes pondérées pour l'ensemble des PMA moins le Cambodge, l'Érythrée, le Lesotho et la République démocratique populaire lao.

a Voir le tableau de l'annexe pour la composition de chaque sous-groupe.

ANNEXE 24 : Classification des PMA en fonction de la source de leurs recettes d'exportation, fin années 90.

CLASSIFICATION DES PMA EN FONCTION DE LA SOURCE DE LEURS RECETTES D'EXPORTATION, FIN ANNÉES 90

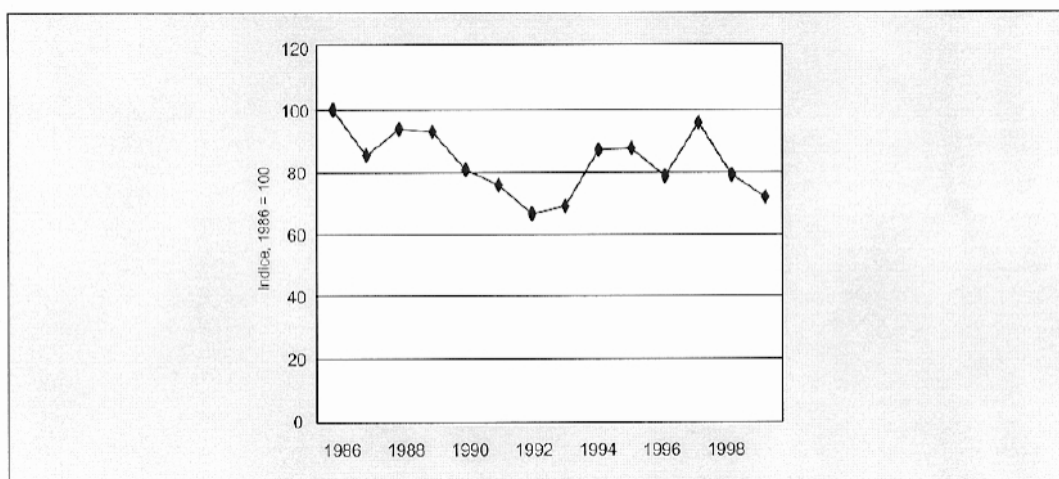
Exportateurs de produits primaires (31)			Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services (18)		
Exportateurs de produits primaires hors pétrole		Exportateurs de pétrole	Exportateurs d'articles manufacturés	Exportateurs de services	Exportateurs d'articles manufacturés et de services
<i>Exportateurs de denrées agricoles</i>	<i>Exportateurs de minéraux</i>				
Afghanistan	Guinée	Angola	Bangladesh	Cap-Vert	Mozambique
Bénin	Libéria	Guinée équatoriale	Cambodge	Comores	Sénégal
Bhoutan	Niger	Yémen	Haïti	Djibouti	
Burkina Faso	Rép. centrafricaine		Lesotho	Gambie	
Burundi	Rép. dém. du Congo		Madagascar	Maldives	
Érythrée	Sierra Leone		Myanmar	Samoa	
Éthiopie	Zambie		Népal	Tuvalu	
Guinée-Bissau			Rép. dém. pop. lao	Vanuatu	
Îles Salomon					
Kiribati					
Malawi					
Mali					
Mauritanie					
Ouganda					
Rép.-Unie de Tanzanie					
Rwanda					
Sao Tomé-et-Principe					
Somalie					
Soudan ^a					
Tchad					
Togo					

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données COMTRADE, des données de la CNUCED sur les exportations de services commerciaux, CCI (2001) et divers rapports nationaux de l'EIU.

a Le Soudan devrait être considéré comme un exportateur de pétrole à partir de 1999.

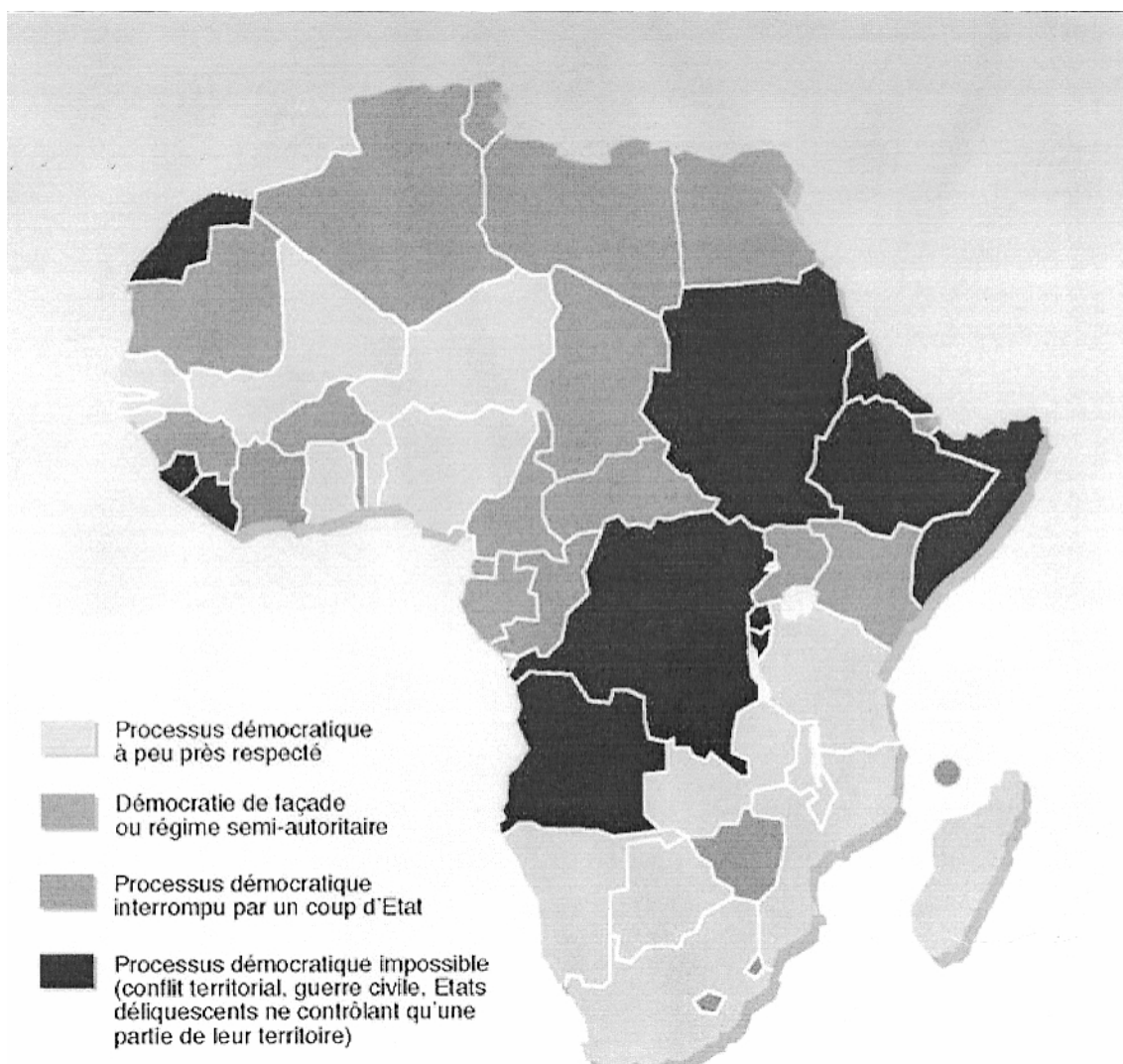
ANNEXE 25 : Termes de l'échange des produits de base hors combustibles des PMA, 1986-1999.

TERMES DE L'ÉCHANGE DES PRODUITS DE BASE HORS COMBLISTIBLES DES PMA, 1986-1999
(Indice, 1986 = 100)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur des estimations du FMI concernant les prix du marché mondial des produits primaires hors combustibles exportés par les PMA (FMI, *World Economic Outlook*, divers numéros, annexe statistique) et l'indice ONU de la valeur unitaire des articles manufacturés exportés par les pays développés à économie de marché.

ANNEXE 26 : Carte politique de l'Afrique en fonction du degré de démocratie.



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- BAUM, Warren C, Investir dans le développement : les leçons de l'expérience de la Banque Mondiale , Paris , Economica, 1987, 684 pages.
- BERG Robert J et WHITAKER Jennifer Seymour (textes réunis par), Stratégies pour un nouveau développement en Afrique, Economica 1990.
- BRETAUDEAU Henry, La Banque Mondiale, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1986, 126 pages.
- CHRISTIN Ivan, La Banque mondiale, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1995, 127 pages.
- DEZALAY Yves et GARTH Brian, Le Washington consensus, contribution à une sociologie du néo-libéralisme, Actes de la recherche en sciences sociales, n°121-122, Paris, mars 1998, pp. 3-22.
- LAÏDI Zaki, Enquête sur la Banque Mondiale, Paris , Fayard, 1989, 358 pages.
- OUEDRAOGO Ousmane, Plaidoyer macroéconomique pour l'Afrique, Karthala, 1999.
- SECK Cheikh Yérém, Afrique : le spectre de l'échec, L'Harmattan, décembre 2000.

- SAMUEL-LAJEUNESSE Denis et FOUCHER Michel, Les enjeux des relations nord-sud à l'orée du XXI Siècle, Actes du colloque organisé le 10 novembre 1998 à Lyon par la Lyonnaise de Banque et l'Observatoire Européen de Géopolitique, 110 pages.
- SARRASIN Bruno, Ajustements structurels et lutte contre la pauvreté en Afrique : la Banque mondiale face à la critique, Points de vue, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1999, 114 pages.
- VAN DE WALLE Nicolas et. JOHNSTON Timothy A, Repenser l'aide à l'Afrique, Karthala, 1999.

Rapports et publications :

- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, Politique en matière de coopération économique et d'intégration régionale, février 2000.
- BANQUE MONDIALE, Rapport sur le développement, 2002 et 2003.
- CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (cnuCED), De l'ajustement à la réduction de la pauvreté: qu'y a t'il de nouveau?, 26 septembre 2002, 72 pages.
- CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (cnuCED), Les pays les moins avancés, rapport 2002, 53 pages, Nations Unies, New York et Genève, 2002, Aperçu général par le secrétaire général de la CNUCED.
- FANTU Cheru, Rapport de l'expert indépendant, présenté conformément aux décisions_1998/102 ET 1997/103 de la commission : Effets des politiques d'ajustement structurel sur la jouissance effective des droits de l'homme. Commission des droits de

l'homme, Cinquante-cinquième session, point 10 de l'ordre du jour provisoire 24 février 1999

- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL, Rapport annuel, 2002, 94 pages.
- OPERATIONS DE LA BANQUE MONDIALE Paris, Dunod, 1972
- RAPPORT RAMSES, La fin de l'aide au développement, 1998, page 221 à 240.
- Ruth Legard Sivard, World Military and social expenditures 1986, Washington DC, World priorities, 1986.
- TAVERNIER Yves (député), Les activités et le contrôle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, rapport d'information n°2801 du 13 décembre 2000 par la commission des finances, de l'économie générale et du plan.
- HELLINGER Steve, La banque mondiale recule devant le défi des programmes d'ajustement structurel, comite pour l'annulation de la dette du tiers-monde.
- NDIAYE Badara, Le NEPAD : un plan d'ajustement structurel pour l'Afrique, comite pour l'annulation de la dette du tiers-monde.
- TOUSSAINT Eric, Afrique: le fiasco de l'ajustement, comite pour l'annulation de la dette du tiers-monde
- TOUSSAINT Eric, La banque et la crise de la dette du Tiers Monde: mise en perspective historique, extrait de La bourse ou la vie, Syllepse, Paris, 3^e édition 2002, comite pour l'annulation de la dette du tiers-monde
- TOUSSAINT Eric, Le faux allégement de la dette des pays pauvres très endettés, comite pour l'annulation de la dette du tiers-monde.

ARTICLES DE REVUES ET JOURNAUX:

AFI

SECK Tom Amadou (chargé d'enseignement à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne), « Cinquantenaire de la Banque mondiale : bilan et perspectives », 1996.

Afrique Diplomatique

TOUSSAINT Eric, « Sortir du cycle infernal de la dette », dossier n° 003.

Afrique Express

« La croissance devrait accélérer en Afrique, mais l'aide reste indispensable selon le FMI » n°228 du 30/04/2001.

Le Courrier

ZACHARIE Arnaud, « L'Afrique sous le joug de la dette et de l'ajustement », 9 décembre 2000.

Ecoflash

PARIENTY Arnaud, « Typologie des crises financières », n°132/133, nov./déc. 1998.

L'Express (Port Louis)

JACQUES ANDY Isabelle « En marge du forum économique : l'AGOA dans sa juste perspective », Actualités, 4 janvier 2003, publié sur le web le 08 janvier 2003.

Global Coalition for Africa (Washington, DC)

« Stabilité et sécurité sont des préalables au développement. », Communiqué de presse, 20 janvier 2003, publié sur le Web le 20 janvier 2003.

HIPC

« La Banque Mondiale et le FMI approuvent un plan de réduction de la dette en faveur de la Côte d'Ivoire » Communiqué de presse, n°98/1688-F.

Jeune Afrique :l'Intelligent

Peter Woicke : « Donnez-nous un cadre et nous investirons » Le patron de la Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale, évoque le Nepad et les autres projets en Afrique. Propos recueillis à Paris par Elise Colette, 12 décembre 2002.

« Effacer la dette : le remède miracle ? », 28 novembre 2002.

« Michel Camdessus ancien directeur général du Fonds monétaire international. La mondialisation à visage humain », Nicolas Michel, 28 novembre 2002.

« Les plaies du développement », 28 novembre 2002.

ELISE Colette, « Grand messe Onusienne », 28 novembre 2002.

KPATINDE Francis, « Louise Fréchette : C'est une première », la vice-secrétaire générale de l'ONU explique les enjeux de la réunion qui s'ouvre le 18 mars., 28 novembre 2002.

MFI HEBDO : Economie développement

« Afrique : comment sortir du cercle vicieux de la pauvreté ? », 11/10/2002.

Le Monde

DELATTRE Lucas, « Le F.M.I., pompier et gendarme du système financier international », Bilan économique et social, 1998.

Le Monde Diplomatique

TOUSSAINT Eric (président du comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde), « Une dette odieuse », février 2002, page 12 et 13.

STIGLITZ Joseph E (prix Nobel d'économie 2001, professeur d'économie à l'université de Columbia) « La mondialisation à l'œuvre : FMI, la preuve par l'Ethiopie » Avril 2002, pages 10 et 11.

LEYMARIE Philippe (Journaliste à Radio France Internationale) « Si tu n'as rien à donner... », mai 2002, page 29.

MBAYE Sanou, (banquier Sénégalais basé à Abidjan) « L'Afrique noire face aux pièges du libéralisme », juillet 2002, page 22 et 23.

TRAORE Aminata D (Ancien ministre de la culture du Mali), « Contestation au sommet de Johannesburg : L'oppression du développement », septembre 2002, page 28.

HALIMI SERGE, « Panne de courant au FMI », juillet 2001, page 13.

GUILHOT Nicolas, (associé de recherche, institut universitaire européen, Florence) « D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque mondiale », septembre 2000, page 20 et 21.

GRUNBERG Isabelle, (ancienne économiste principale au programme des Nations unies pour le développement), « Que faire du Fonds monétaire international ? », septembre 2000, page 18 et 19.

CASSEN Bernard, « Dans l'ombre de Washington », septembre 2000, page 18.

RIVIERE Philippe, « Crise financière en Asie : les risques de contagion », 13 janvier 1998.

Le Monde Economie

MARTI Serge, « L'Afrique noire revendique sa renaissance », 25 juin 2001.

RFI

JOANNIDIS Marie, « Le pari du NEPAD », 13/02/2003.

Plan d'action pour l'Afrique du G8 (2002), Kananaskis, 27 juin 2002.

Le Soleil (Dakar)

DEMBA SIDIBE Pape, « Dette et NEPAD : les communautés de base s'impliquent dans le débat. », Actualité, 14 février 2003, publié sur le web le 14 février 2003.

U.S department of state : International Information Programs

ZOELLICK Robert B, remarks by U.S trade representative at the opening ceremony of the U.S/sub-saharan Africa trade and economic cooperation forum, university of Mauritius, january 15, 2003.

BUSH George W, president of the United States, message to the AGOA summit, january 13, 2003.

La Voie

« L'ajustement moral s'impose », n° 1831, du mardi 10 février 1998.

Sites Internet :

<http://www.ac-montpellier.fr>

Site de la faculté de Montpellier.

<http://www.africaonline.co.ci>

Revue

<http://www.afrique-express.com>

Revue

<http://fr.allafrica.com>

Revue

<http://www.developmentgap.org>

<http://www.francophone.net>

<http://www.idcongo.com>

<http://www.ifrance.com>

<http://www.imf.org>

Site du fonds monétaire international

<http://www.jeuneafrique.com>

Revue

<http://www.lecourrier.ch>

Revue

<http://www.monde-diplomatique.fr>

Journal

<http://www.rfi.fr>

Journal

<http://users.skynet.be/cadtm>

Site du comité pour l'annulation de la dette du tiers monde.

<http://www.saprin.org>

<http://www.transnationales.org>

<http://www.unctad.org>

<http://www.usinfo.state.gov>

Site du gouvernement Américain

<http://www.wto.org>

Site de l'organisation mondiale du commerce

<http://web.worldbank.org>

Site du groupe de la Banque mondiale.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I Des objectifs à la mesure des orientations des institutions financières internationales.	5
I.1 Des missions éloignées du développement : Quelles institutions pour quelles missions ?	5
I.1.1 Les missions historiques des institutions financières internationales	5
I.1.1.1 La Banque mondiale	5
I.1.1.2 Le Fonds monétaire international	7
I.1.2 Les objectifs inavouables	9
I.1.2.1 Des créanciers heureux	9
I.1.2.2 De la tutelle des demandeurs	10
I.2 Des politiques liées à l'idéologie néo-libérale	11
I.2.1 De la période du tout économiste	11
I.2.1.1 Des économistes pro Keynésiens	11
I.2.1.2 Aux économistes néo-conservateurs	12
I.2.2 A la période des non économistes ou peut on contrebalancer l'influence Américaine ?	13
I.2.2.1 La revanche des sociologues	13
I.2.2.2 Doit-on perdre tout espoir ?	14
II Des échecs et des hommes.	15
II.1 Les échecs des politiques d'ajustement structurel	15
II.1.1 Des échecs pourtant prévisibles	15
II.1.1.1 Guerre froide et afflux massif d'aide	15
II.1.1.2 Chocs pétroliers, argent facile et crise de l'endettement	16
II.1.1.3 Un environnement défavorable	17
II.1.2 Des effets désastreux pour le développement	17
II.1.2.1 Des politiques de long terme aux résultats douteux	18
II.1.2.2 L'éclatement à court terme du tissu économique et social	20
II.2 La réorientation : vers un ajustement à visage humain ?	21
II.2.1 Des modifications très perceptibles	21
II.2.1.1 Prise en compte des critiques des détracteurs	21
II.2.1.2 Des mesures supplémentaires pour renforcer le soutien aux efforts de réforme et de développement aux pays à faibles revenus	24
II.2.2 Qui conservent les principes fondamentaux des PAS	24
II.2.2.1 La conditionnalité n'a été qu'en partie allégée mais pas supprimée	25
II.2.2.2 L'internalisation des réformes en panne	25

II.2.2.3	Les institutions financières internationales continuent de se comporter en organismes bancaires	28
II.2.2.4	Les postulats économiques sont inchangés	30
III	Quelles stratégies de développement pour quelle Afrique ?	31
III.1	Facteurs de développement externes	31
III.1.1	L'annulation de la dette ou le mythe de Sisyphe	31
III.1.1.1	Des initiatives justes suffisantes pour continuer à rembourser	31
III.1.1.2	Vers une annulation pure et simple ?	33
III.1.2	Repenser et augmenter l'aide publique au développement	33
III.1.2.1	Emergence de nouvelles priorités	34
III.1.2.2	Une aide mal utilisée et mal coordonnée	35
III.1.2.3	Déterminer le volume en fonction des grands équilibres macro-économiques	38
III.1.3	Renégocier les accords commerciaux : du protectionnisme du Nord à la véritable intégration du sud	39
III.1.3.1	De la déclaration du G8.	39
III.1.3.2	A l'African Growth and opportunity Act 2000.	40
III.2	Facteurs de développement internes	41
III.2.1	Stabilité et sécurité ou le concept de bonne gouvernance revisité par les Africains	41
III.2.1.1	La sécurité comme préalable au décollage économique	41
III.2.1.2	La bonne gouvernance comme nouveau cautionnement aux aides	41
III.2.2	Accords régionaux et intégration économique	44
III.2.2.1	Des tentatives nombreuses, des résultats peu convaincants	44
III.2.2.2	Vers un renouveau ?	46
	CONCLUSION	48
	ANNEXES	49
	BIBLIOGRAPHIE	81